P000411 – PRS 2362800

CERCLE ROYAL NAMUROIS DES ANCIENS D'AFRIQUE

asbl

Fondé en 1910

Fondateur du Musée Africain de Namur

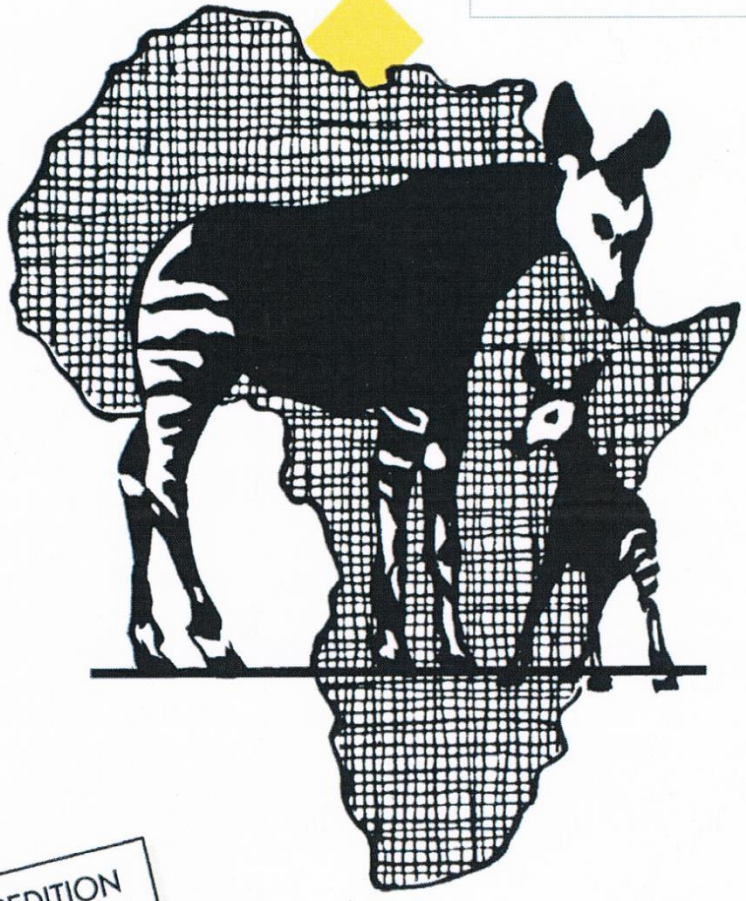

EXPEDITION NAMUR X

BULLETIN TRIMESTRIEL

CERCLE ROYAL NAMUROIS DES ANCIENS D'AFRIQUE
Fondé en 1910

A.S.B.L.

Siège social : rue du 1er Lanciers, 1 - 5000 NAMUR
Tél. 081/23.13.83
CCP 000-0209124-89

41ème année

Bulletin n°1/2021

BULLETIN PERIODIQUE

Cercle Royal Namurois des Anciens d'Afrique *(Anciennement : Cercle Royal Colonial Namurois)*

Fondateur du Musée Africain de Namur

Affilié à l'Union Royale Belgo Africaine (URBA-KBAU ASBL, anciennement UROME)

Cotisations annuelles : Membres de soutien : 40 € et plus

Autres membres : 30 €

A verser au compte du Cercle Royal Namurois des Anciens d'Afrique

IBAN BE45 0000 2091 2489 BIC BPOT BEB1

Le paiement de la cotisation pour l'année en cours donne droit au bulletin périodique de l'association. Périodicité : quatre fois par an. Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

N° National 409-160-252
Jean-Paul Rousseau, Président, courriel jeanpaul.rousseau@scarlet.be
Pierre Bois d'Enghien, Vice-Président, courriel fc279831@skynet.be
Comité de lecture : Mme M. PLATEL, MM P. REYNDERS, A. QUINET.
Rédaction : J.P. ROUSSEAU, Rue J-B Naviaux, 39b – 6812 SUXY. Tel. 061.260.069

Recommandations importantes

Dans le but d'améliorer nos communications avec les membres de notre Cercle (facilité, rapidité et réduction des frais postaux), nous rappelons à ceux qui disposent d'une adresse Email de bien vouloir la communiquer à notre adresse jeanpaul.rousseau@scarlet.be

Les membres cotisants disposant d'une adresse Email et qui souhaitent recevoir le bulletin en format PDF peuvent en faire la demande.

La boîte aux lettres du siège social du CRNAA à Namur, rue du 1er Lanciers, a été enlevée pour la durée des travaux de rénovation du Musée. Veuillez désormais adresser votre courrier à J.P. Rousseau à l'adresse renseignée ci-dessus à Suxy.

EDITORIAL « LE MOT DU PRÉSIDENT »	p. 4
CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS • URBA-KBAU : dernières nouvelles • CRNAA : Décès et réunion du CA • MUSEE AFRICAIN DE NAMUR (MUSAFRICA) : Conférence et Assemblée générale	pp. 5-6
MAN ET SA BIBLIOTHÈQUE • Accroissements du 4ième trimestre 2020	p. 6
A SIGNALER • RDC : Assassinat de l'Ambassadeur d'Italie • RDC : Lumumba, héros de l'Afrique honoré par Tshisekedi et Mukwege (LLA) • RDC : Quel état de droit au Congo ? Le président Tshisekedi à la recherche d'une nouvelle majorité (LLA) • Tueries en RDC (Radio Okapi) • Tshisekedi évoque la coopération belgo-congolaise (LLA)	p.p. 7-11
COMPTES RENDUS DE LIVRES ET ARTICLES • Des historiens rendent hommage au Belge Jan Vansina, (M.F. Cros, LLA, 23 mars) • La Mer Noire dans les Grands Lacs, Annie Lulu : maux de cœur entre Bucarest et Bukavu • Au travail ! Colonisateurs et colonisés au Congo belge : entre exploitations et résistances Pierre Tilly, (CARHOP, 2020). • Soutiens internationaux à l'Afrique (The Economist) • L'année 2020 en Afrique, bilan et perspectives pour 2021 (B. Lugan) • Observatoire du décolonialisme (Le Point) • Le fer et les bronzes (Le Canard enchaîné) • Pour répondre aux « décoloniaux », aux islamo-gauchistes et aux terroristes de la repentance, (B. Lugan). • Génocide au Rwanda, découvertes dans les archives de l'Elysée (LLA) • Les belges aussi ont soutenu les réfugiés hutu en fuite au Congo (C. Braeckman)	pp. 12-19
L'ETAT INDÉPENDANT DU CONGO ET SON ÉPOQUE • Victorien Lacourt, premier colon belge de l'EIC (Thierry Lacourt)	pp. 19-24
CONGO BELGE ET PÉRIODE COLONIALE • Un Congo tel qu'on ne le reverra jamais, Ch. De WOUTERS de BOUCHOUT (extraits)	pp. 25-28
CONGO INDÉPENDANT • Prise d'otages à Ango (bas-Uélé) en novembre 1964. Récit, 1er partie	pp. 29-36
AFRIQUE : CHRONIQUE DU TEMPS PRÉSENT • Le Mozambique, nouvelle cible du terrorisme islamique (Boulevard Voltaire, J.P Lenoir) • L'Afrique sous l'œil de Big Brother (LLA du 14/1/2021, François Misser) • Burundi, selon la société civile, la crise s'aggrave (LLA- AFP 19 janvier 2021) • RDC : Tshisekedi deux ans de pouvoir et de crises. (LLA, Hubert Leclercq, 23 janvier 2021 • RDC : Modeste Bahati Lukw »ebo. L'homme qui a détricoté le système Kabila (blog de C. Braeckman 19 mars 2021) • Elections en Afrique Centrale (Ouganda, Centrafrique et Congo Brazza)	pp. 37-47
PHOTO EXTRAITE DE « Au cœur du Congo revisited » (Angelo Turconi)	p. 48

EDITORIAL

LE MOT DU PRÉSIDENT

En ce début d'année la situation sanitaire de notre pays n'a pas encore évolué positivement et les mesures de protection restant d'application nous sommes contraints de devoir organiser notre assemblée générale annuelle par courrier postal. Le repas prévu à l'occasion de cette AG est donc reporté à une date ultérieure. Espérons que la campagne de vaccination nous protégera suffisamment pour envisager de pouvoir nous réunir à la fin de l'été.

Certains experts invités à définir un cadre de travail à la Commission parlementaire « Vérité et Réconciliation » ont remis individuellement leur rapport. Ces documents sont en cours de traduction et feront l'objet d'un document final qui sera ensuite présenté aux parlementaires. Sur base de ces travaux, ceux-ci entameront leurs auditions avec les différents groupes concernés et celles-ci s'étaleront très probablement pendant plus d'une année.

En RDC, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, est devenu ce 5 février président pour un an de l'Union africaine (UA). Il a pris ses fonctions lors du sommet de l'organisation à Addis Abeba. C'est la première fois que l'ancienne colonie belge est ainsi mise en lumière depuis 1967. Mobutu avait, cette année-là, présidé l'Organisation de l'unité africaine, l'ancien nom de l'UA. En ce qui concerne la politique intérieure de la RDC, le président Tshisekedi, s'est dégagé de l'emprise du parti de son prédécesseur en mettant en place une nouvelle assemblée et un nouveau gouvernement est en cours de formation. L'assassinat, le 22 février, de l'ambassadeur d'Italie en RDC lors d'une visite humanitaire aux services du PAM (Programme alimentaire mondial) à Goma a bouleversé les autorités, mais c'est aussi l'occasion de rappeler que 2000 civils ont été tués par des groupes armés en Ituri en 2020.

Dans ce premier bulletin de l'année 2021, nous conserverons nos rubriques habituelles et d'actualité. La période de l'EIC est évoquée par le travail de l'agronome Victorien Lacourt, fondateur des Plantations Lacourt et également membre fondateur de la Compagnie du Kasaï. Nous publions une anecdote racontée par un agent d'une société d'élevage ayant vécu au Congo belge et qui poursuit un léopard qui a blessé un villageois. Nous entamons le récit d'une dame dont la famille vivait en province orientale au Congo, et qui a subi des sévices pendant la rébellion muleliste (1961-1964). Ce récit s'étalera sur deux parutions de notre bulletin.

Dans une autre chronique nous publions un courrier d'un chroniqueur français qui décrit l'actualité au Mozambique qui doit faire face à l'infiltration djihadiste et un compte-rendu de presse sur les élections en Uganda et en Centrafrique. Nous publions également, dans cette rubrique, deux articles concernant la RDC et qui nous éclairent sur la nouvelle politique du Président Tshisekedi après sa rupture avec la coalition que dirigeait Joseph Kabila.

Nous nous permettons de vous rappeler notre invitation à verser votre obole (30€, minimum) pour l'année 2021 au compte du CRNAA logé chez Bpost n° BE45 0000 2091 2489. Avec nos remerciements anticipés pour votre fidélité.

Jean-Paul ROUSSEAU

Président du CRNAA

CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS

UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE (URBA-KBAU ASBL - anciennement UROME)

Le CA de l'URBA s'est réuni en visioconférence ce 5 mars.

COMMISSION PARLEMENTAIRE « VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION »

L'Administrateur-délégué et le Président ont fait un rapport circonstancié de l'état d'avancement des travaux qui se heurtent à l'impossibilité des experts à s'entendre entre eux afin de remettre une méthodologie de travail à la commission. En conséquence, les travaux de la commission sont remis sine die depuis quatre mois.

SUCCESSION DU DIRECTEUR DU MRAC

Selon une information du 23 février de la Libre, le mandat de Guido Gryseels à l'AfricaMuséum de Tervuren est prolongé d'un an, le temps de désigner un successeur.

JPR

CERCLE ROYAL NAMUROIS DES ANCIENS D'AFRIQUE (CRNAA)

DECES : C'est avec tristesse que nous apprenons le décès, survenu samedi 9 janvier 2021, du Colonel des Troupes Blindées, Pierre Baudot. Né en 1929, Pierre était membre de notre Cercle.

Le colonel Pierre Baudot était aussi un des bénévoles de l'ancienne équipe du MAN. Pendant plus de vingt années, il y œuvra discrètement mais avec une grande efficacité. Il s'était attaché particulièrement au tri et à l'inventaire des mètres cubes - comme il le disait - d'archives, de documents, revues, vieux papiers (parfois précieux) et cartes géographiques, accumulés au fil des ans dans les réserves du MAN.

Il est difficile de savoir comment il avait rejoint le MAN. Était-ce parce que d'autres anciens militaires l'y avait invité ? Il n'avait, en effet, que peu de liens avec l'Afrique, sauf, et il faut le mentionner, une brève appartenance aux compagnies de marche que le gouvernement belge envoya en 1960 au Congo lors de troubles qui suivirent l'Indépendance de ce pays.

Il parlait parfois de ce qu'il y avait vécu et avait corrigé quelques erreurs dans les livres d'histoire sur ces évènements.

Ce n'est que quelques mois avant le déménagement du MAN qu'il avait cessé d'y travailler. Peu de temps après, il eut la douleur de perdre son épouse.

* * * *

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU ORGANE D'ADMINISTRATION

Le CA du CRNAA s'est réuni en visioconférence le 19 mars pour approuver les comptes de l'année 2020, le budget de l'année 2021 et fixer la date de l'assemblée générale qui sera organisée en distanciel (logiciel zoom sur écran d'ordinateur ou de smartphone, et courrier) le 18 avril prochain.

MUSEE AFRICAIN DE NAMUR

Le conseil d'administration du MAN s'est réuni le 26 janvier et a approuvé les comptes de l'année 2020 et le budget prévu pour les activités en 2021. L'assemblée générale précédée d'un CA pour approuver les candidatures aux postes d'administrateur, s'est tenue le 16 mars dernier (par vidéoconférence et courrier). Elle a donné décharge aux administrateurs pour la gestion de l'année 2020. Les mandats des administrateurs arrivés à échéance ont été renouvelés et un nouvel administrateur a été nommé.

Le 9 mars le directeur-conservateur François Poncelet a, dans le cadre des activités de MdC (Mémoires du Congo et du R-U), animé une visioconférence concernant les travaux de réhabilitation du Musée et l'avenir de celui-ci. Cette matinée culturelle très intéressante a été suivie par plus de quatre-vingt personnes. Nous regrettons cependant que dans la présentation historique du Musée aucune mention n'a été faite quant à l'existence du CRNAA, fondateur de celui-ci.

Pour la consultation d'ouvrages de la bibliothèque du MAN qui sont maintenant (pour la période limitée des travaux de restauration du bâtiment) déposés aux AEN (archives de l'Etat à Namur), une nouvelle procédure a été mise en place. Pour les lecteurs/chercheurs, il suffit de réserver une place en salle de lecture aux AEN (voir leur site), et de là, l'équipe des bénévoles peut préparer les ouvrages/documents demandés par le lecteur/chercheur. Les bénévoles peuvent être contactés via leur adresse ci-après :

- biblio@musafrica.net pour Dominique Noël
- archive@musafrica.net pour Bruno Dardenne

BIBLIOTHÈQUE DU MAN – ACCROISSEMENT DU QUATRIEME TRIMESTRE 2020

Les limitations de circulation des personnes dues à l'épidémie de Covid-19 ont abouti à une baisse des acquisitions de livres neufs ou d'occasion par la bibliothèque du MAN. Depuis son transfert dans les locaux des Archives de l'Etat à Namur, la bibliothèque a bien reçu en dons plusieurs lots de livres mais il n'a pas encore été possible d'en effectuer un inventaire détaillé pour identifier les ouvrages non encore possédés par le MAN. Les deux à trois bénévoles autorisés à travailler, un à deux jours par semaine, dans le local de stockage doivent d'abord remettre en ordre, sur les rayonnages, ce qui a été déménagé l'année passée (+/-26.000 titres) en fusionnant au passage les deux bibliothèques (UROME et bibliothèque propre du MAN).

Mentionnons toutefois parmi les accroissements du quatrième trimestre 2020 et du début 2021 :

ANNALES AEQUATORIA. 1980-2006 (une série presque continue de cette revue et qui complète la collection que détenait déjà le MAN.

DELORT, D., G[al]. Guerre au Rwanda. L'espoir brisé, 1991-1994. Ed. Perrin, 2021 (témoignage d'un officier français)

KALONJI, Albert. Mémorandum, Ma lutte au Kasaï, pour la vérité au service de la Justice Edition C.A.G.S.A., Barcelona, 1964 (plaidoyer du Mulopwe du Kasaï, alors en exil en Espagne)

LALOUETTE, F. Les statues de la discorde. Ed. Passés Composés, 2021

MIGABO KALERE, Jean. Génocide au Congo. Analyse des massacres de populations civiles. Ed. L. Claessens, 2002 (sur les évènements dans l'Est du Congo il y a quelques années)

THIELEMANS, H. Gijzelaars in Congo. Overzicht van de dramatischs gebeurtenissen in het missiegebied Isangi tijdens de Congolese rebellie, 4 augustus 1964-27 februari 1965. Témoignage, non daté, de missionnaires pris en otage par les mulelistes. Illustré de plusieurs dessins.

TILLY, Pierre. Au travail ! Colonisateurs et colonisés au Congo belge : entre exploitations et résistances. Ed. CARHOP, 2020 (voir ci-après).

VERLINDEN, Peter. Hoe congolees zijn de congolezen. Davidsfonds, 2010

A SIGNALER

Note CRNAA : Assassinat et Commémorations

Luca Attanasio, l'Ambassadeur d'Italie en RDC a été tué le 22 février au nord de Goma par des hommes armés, alors qu'il allait visiter un projet humanitaire dans la zone du Parc des Virunga. Lors de ses funérailles, l'archevêque de Milan a fait une homélie qui fâche (lire ci-après).

En janvier 2021, la RDC a commémoré les anniversaires de deux assassinats, celui de Patrice Emery Lumumba (60ième) et celui de Laurent Désiré Kabila (20ième). A Kinshasa le Président Tshisekedi a annoncé vouloir construire une sépulture en l'honneur de Lumumba à l'échangeur de Limete à côté de celle déjà construite de Kabila père.

En Belgique, l'AfricaMuseum (anciennement Musée royal d'Afrique centrale, MRAC) à Tervuren a organisé plusieurs activités le week-end à l'occasion de cet anniversaire. Le musée a présenté notamment une mini-exposition dédiée à M. Lumumba dans sa salle réservée à l'histoire coloniale et à l'indépendance de l'ex-Congo belge, avec présence d'un guide pour donner des explications souhaitées.

* * * *

ITALIE : La messe d'inhumation de l'ambassadeur Luca ATTANASIO a été célébrée par l'archevêque de Milan au centre sportif de son village à Limbiate. Au cours de son homélie l'archevêque a évoqué un échange entre le Seigneur et Luca :

Le Seigneur dira : « D'où viens-tu, Luca mon frère ? ». Et Luca répondra : « Je viens d'un pays où la vie ne compte pour rien. Je viens d'un pays où les gens meurent et où personne ne s'en soucie, où ils tuent et où personne ne s'en soucie, où le bien est fait et personne ne s'en soucie. Je viens d'un pays où la vie d'un homme ne compte pour rien et on peut le faire souffrir sans raison et sans excuses ! ». Le Seigneur dira : « Ne dis pas cela, Luca, mon frère. J'écris votre nom dans le livre de vie comme le nom d'un frère que j'aime, d'un frère qui m'est cher, que je souhaite rencontrer pour partager la vie et la joie de Dieu ! ne dis pas cela frère. Je vous bénis pour chaque verre d'eau, pour chaque pain partagé, pour l'hospitalité que vous nous avez offerte. Venez béni par mon Père et héritez du royaume préparé pour vous depuis la création du monde ».

Et le Seigneur dira encore : « Pourquoi es-tu blessé, Luca, mon frère ? » Et Luca répondra : « Je suis blessé parce que c'est ainsi que les hommes traitent ceux qui les aiment et ceux qui les servent : ils me paient du mal pour le bien et haïssent en échange de l'amour (Ps 108,5). Je suis blessé parce qu'il y a

des pays où l'espoir est interdit, où l'entreprise de réparer le monde est déclarée en faillite, où les gens qui comptent continuent de combiner leurs affaires et les gens qui ne comptent pas continuent de faire du mal et d'être blessés. C'est pourquoi je suis blessé, car c'est ainsi que sont les méchants : toujours sains et saufs, ils amassent des richesses (Ps 73:12) et complotent des pièges contre les justes (Ps 37:12) et il n'y a personne qui fasse justice !

Récit choisi par Pierre Kabeza à Milan

RDC : LUMUMBA HEROS DE L'AFRIQUE HONORE PAR TSHISEKEDI ET MUKWEGE
LLA, AFP 18 janvier 2021.

Le président de la République démocratique du Congo Félix Tshisekedi et le prix Nobel de la paix Denis Mukwege ont commémoré dimanche le 60e anniversaire de l'assassinat du « héros » de l'indépendance Patrice Emery Lumumba, éphémère Premier ministre et éternelle icône de la décolonisation.

Dans la capitale Kinshasa, le président a visité le site qui doit accueillir la sépulture du « héros national », assassiné à l'âge de 35 ans après un parcours météorique.

En décembre le président avait évoqué un « rapatriement des reliques » de Lumumba, et un hommage lors du 61e anniversaire de l'indépendance le 30 juin prochain.

Le lieu retenu se trouve sous la tour dite de « l'échangeur » sur le boulevard Lumumba, non loin d'une statue en bronze de taille modeste à la mémoire de l'ancien Premier ministre.

Entre-temps en Belgique, la justice doit remettre à la famille une dent saisie par la justice chez la fille d'un commissaire de police belge ayant contribué à faire disparaître le corps.

Seul prix Nobel congolais de l'histoire, le gynécologue Denis Mukwege a qualifié Patrice Lumumba de « l'un des plus grands héros de l'histoire de l'Afrique ». Lumumba « s'est battu jusqu'au bout pour la liberté, la souveraineté de la RDC (…). Un modèle de courage pour la jeunesse », a ajouté M. Mukwege sur Twitter.

Né en 1925, Patrice Lumumba a marqué les esprits par son réquisitoire contre la colonisation belge le jour de l'indépendance le 30 juin 1960, en présence du roi des Belges Baudouin, qui avait salué l'œuvre civilisatrice de son pays.

Dans le chaos postindépendance (mutineries, tueries de Belges, sécession du Katanga…), Lumumba avait été renversé dès septembre puis livré le 17 janvier aux Katangais qui l'ont exécuté avec l'aide de mercenaires belges, de nuit, en pleine nature, à une cinquantaine de kilomètres de Lubumbashi (ex-Elisabethville). Ses bourreaux ont fait disparaître son corps.

« Ce sont des Belges qui ont planifié la mort de Lumumba et qui l'ont fait exécuter », rappelle l'historien congolais Guillaume Nkongolo, en se référant à l'ouverture des archives.

L'ambassadeur de l'Union européenne en RDC, Jean-Marc Châtaigner a rendu « un hommage sincère et profond à ce héros de l'indépendance du Congo et à ce combattant de la liberté », tué avec ses deux compagnons Maurice Mpolo et Joseph Okito.

Dans son message, l'ambassadeur européen a cité un extrait d'un discours de Lumumba : « Nous prendrons dans la civilisation occidentale ce qui est bon et beau et rejetterons ce qui ne nous convient pas ».

RDC. LE PRÉSIDENT TSHISEKEDI À LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE MAJORITÉ

Note CRNAA

Le Président Tshisekedi a annoncé vouloir constituer une nouvelle majorité et s'émanciper des partis de la coalition de l'ex-président Kabila (FCC). La Cour constitutionnelle à Kinshasa a rendu un arrêt qui autorise les députés nationaux à faire des déclarations d'appartenir à de nouveaux groupements politiques, donc à une nouvelle majorité parlementaire (Radio Okapi, 17 janvier). Cet arrêt a permis la recherche d'une nouvelle majorité à l'Assemblée en débauchant les représentants des partis affiliés aux kabilistes du FCC. Cette manœuvre a permis de se séparer des présidents de l'Assemblée et du Sénat.

La journaliste Marie-France Cros publie un billet à ce sujet, lire ci-après.

QUEL ETAT DE DROIT AU CONGO LLA du 6 février 2021

L'éviction d'Alexis Thambwé de son poste de président du Sénat a réjoui beaucoup de Congolais. L'homme est, en effet, peu aimé. Imbu de lui-même, il est passé sans état d'âme dans une demi-douzaine de camps politiques différents – voire ennemis – au gré des conjonctures, ne poursuivant que son seul intérêt, cultivant les associés plus que les amis.

Reste que son éviction et celle de son bureau se sont déroulées sans respect pour le cadre juridique. Ce qui hypothèque la légitimité de leurs successeurs autant que les élections de 2018 hypothéquaient la leur.

« L'élection » du nouveau bureau de l'Assemblée nationale est, elle aussi, entachée d'irrégularités, avec un candidat qui invalide les candidatures de ses rivaux et les hautes cours de l'Etat qui appuient la position de l'un ou l'autre camp, selon la direction du vent du pouvoir. Cela avait commencé avec la nomination irrégulière, à la Cour constitutionnelle, de juges favorables au président Tshisekedi.

Cette illégitimité cumulée vient aggraver celle, congénitale, du régime né de l'accord entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi pour se partager le pouvoir en dépit des résultats électoraux présumés, jamais publiés dans le détail. Les violations répétées de la Constitution, des lois et règlements que se donne le Congo achèvent de détruire son image. Qui signerait un contrat avec un pays qui viole allègrement ses propres lois, sauf à se garantir d'abord des rentrées substantielles ? Qui, à part un joueur de poker, ferait confiance à un chef d'Etat qui renie l'accord qu'il a signé la veille et ne respecte pas son serment de garantir la Constitution ? Une grande partie de l'opinion congolaise appuie la mise à l'écart des kabilistes qui, bien que honnis des citoyens, se sont retrouvés miraculeusement majoritaires au sein des assemblées législatives. Au nom d'une présumée « alternance », les Congolais préfèrent donner leur appui à un Félix Tshisekedi dont l'élection n'a pourtant pas plus été prouvée par la publication des résultats électoraux. Après deux ans de Présidence Tshisekedi, les citoyens se sont aperçus qu'avec Tshisekedi = avant Tshisekedi. Il n'y a pas eu d'alternance : le FCC et ses transfuges sont toujours majoritaires, y compris dans la nouvelle majorité, baptisée Union Sacrée.

Aujourd'hui, une large part de l'opinion, à Kinshasa, compte sur le « déboulonnage » des kabilistes pour enfin voir cette alternance et une amélioration de son quotidien. Comment serait-ce possible alors que les kabilistes, dans leur majorité, ont simplement renié un chef, Kabila, pour se ranger derrière un autre, Tshisekedi, sans changer quoi que ce soit à leurs habitudes politiques, basées sur l'égoïsme, l'absence de scrupules, la paresse intellectuelle et alors qu'on entrevoit déjà une rivalité entre eux et les tshisekedistes de la première heure pour les postes et les prébendes ?

Loin de réjouir les Congolais, ce qui se passe à Kinshasa devrait les inquiéter. La manœuvre politique, menée tambour battant, a affaibli Kabila, ce que beaucoup souhaitaient. Mais, parce qu'elle foule aux pieds la Constitution et les lois, elle mine profondément les institutions, donc le pays. Et par conséquent elle affaiblit les Congolais.

TUERIES EN RDC

En RDC, selon Radio Okapi du 31 décembre 2020 : « Plus de 2195 personnes ont été tuées et d'importants dégâts matériels enregistrés en Ituri en 2020, a révélé la coordination provinciale de la société civile au cours d'un point presse mercredi 30 décembre à Bunia. Selon cette structure, ces morts sont l'œuvre de groupes armés actifs dans plusieurs entités à travers les cinq territoires de l'Ituri.

La coordination de la société civile de l'Ituri a par ailleurs signalé que plus de cent personnes ont été kidnappées et que des milliers de familles ont été obligées de fuir leurs milieux respectifs.

La coordonnatrice intérimaire de cette structure citoyenne, Marie-Noëlla Nyaloka, déplore l'immobilisme des autorité tant nationales que provinciales qui ne parviennent pas à mettre fin aux tueries dans cette province.

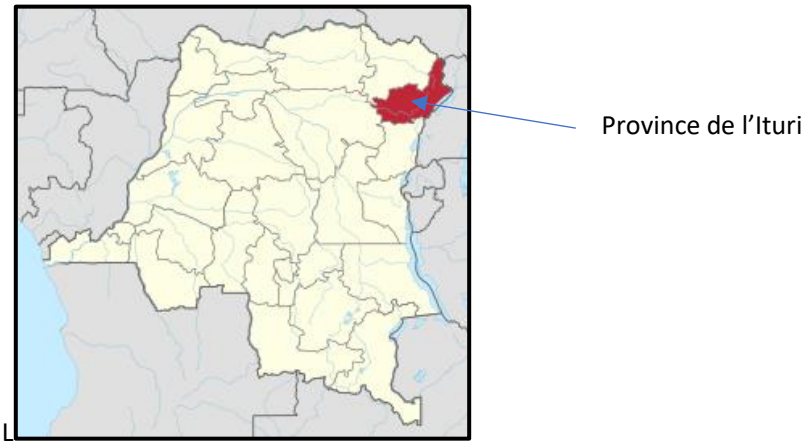

La province de l'Ituri a une frontière à l'Est avec l'Uganda

Toujours selon la même source : le 11 janvier, la radio annonçait le meurtre de 6 éco-gardes intervenu dans la zone Nyamitwitwi (Parc National des Virunga). Ce meurtre fait suite à celui des 14 éco-gardes qui ont perdu la vie en avril 2020 à Rumangabo, dans le territoire de Rutshuru.

Radio Okapi annonçait le 15 janvier : « Quarante-six pygmées ont été sauvagement abattus et leurs corps décapités dans le village Abembi dans le territoire d'Irumu (Ituri) par de présumés ADF [1]. Le gouvernement provincial de l'Ituri vient de diligenter ce vendredi 15 matin une mission sur le lieu du drame. '*La Dynamique des peuples autochtones*' s'indigne du silence des autorités après ce massacre. Selon M. Saidi, plus de 120 ménages se trouvent maintenant dans des villages voisins. Certaines femmes ont été touchées par des balles, des enfants ont été blessés par des machettes. La Dynamique souhaite la prise de mesures pour protéger les peuples autochtones dans cette partie du pays. Elle parle d'attaques ciblées. « On voulait effectivement s'attaquer aux peuples autochtones pygmées et nous craignons que les autres campements puissent subir le même sort. Donc il est vraiment important que l'Etat puisse définir des mesures sécuritaires, des mesures de protection pour sécuriser le territoire et pour venir en aide effectivement à ces laissés-pour-compte », a dit Patrick Saidi à Radio Okapi.

Les Pygmées tués jeudi en Ituri près de la province voisine du Nord-Kivu étaient des propriétaires terriens, a indiqué à l'AFP le coordonnateur de la Dynamique des groupes des peuples autochtones (DGPA), Patrick Saidi Hemedi. « Il n'y a rien qui prouve que ce sont les ADF qui ont perpétré ces massacres », a-t-il ajouté, parlant d'autres communautés voisines à la « recherche de terres arables ».
La tuerie a été attribuée par les autorités aux ADF, le groupe armé le plus violent parmi les dizaines encore actifs dans l'Est de la RDC.

[1] **Note CRNAA** : ADF : Forces démocratiques alliées, mouvement armé d'opposition au régime ougandais.

TSHISEKEDI ÉVOQUE LA COOPÉRATION BELGO-CONGOLAISE AVEC UNE DIPLOMATE BELGE Belga, le 20-01-21

Le président congolais Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a reçu mercredi une diplomate belge de haut rang pour faire le point sur la coopération entre les deux pays, renouée depuis 2019 après une profonde crise diplomatique entre Kinshasa et Bruxelles, a rapporté la presse présidentielle congolaise.

La directrice générale pour les Affaires bilatérales au ministère belge des Affaires étrangères, Annick Van Calster, s'est félicitée des avancées positives enregistrées dans plusieurs domaines depuis la visite du chef de l'Etat congolais à Bruxelles en septembre 2019, indique un compte-rendu publié par ce service de la présidence de la République démocratique du Congo (RDC).

"Je suis venue pour les consultations politiques qui font suite à un mémorandum d'entente signé lors de la dernière visite du président Tshisekedi en Belgique en septembre 2019", a déclaré la diplomate belge, selon la même source.

Elle a jugé très positif le bilan dans plusieurs domaines. Dans le domaine de la coopération par exemple, Mme Van Calster a annoncé la signature, vendredi à Kinshasa, par l'ambassadeur de Belgique en RDC, Jo Indekeu, d'un autre mémorandum de coopération avec la structure congolaise dénommée "Kin Emploi".

La responsable des Affaires étrangères a aussi annoncé l'arrivée d'ici deux semaines dans la capitale congolaise d'une délégation militaire pour parler de la collaboration dans ce domaine.

Depuis la signature des mémorandums d'entente en septembre 2019 à Bruxelles, plusieurs délégations belges ont fait le déplacement à Kinshasa pour continuer à intensifier ce genre de dialogue, a rappelé Mme Van Calster.

Elle a également présenté à ses interlocuteurs congolais le nouvel envoyé spécial de la diplomatie belge pour la région des Grands Lacs, l'ambassadeur Stéphane Doppagne.

L'organisation du 61e anniversaire de l'indépendance de la RDC en juin prochain - M. Thisekedi a promis le rapatriement de Belgique des reliques du premier Premier ministre du Congo indépendant, Patrice Emery Lumumba, assassiné le 17 janvier 1961 dans des circonstances restées obscures mais en présence d'officiels belges, et l'érection d'un mémorial en hommage au héros de l'indépendance du Congo - ainsi que la gestion de la pandémie du Covid-19 ont aussi fait l'objet d'échanges entre le président et son hôte belge.

Mme Annick Van Calster a enfin annoncé, toujours selon la presse présidentielle, plusieurs projets en gestation entre l'Institut de médecine tropicale (IMT) d'Anvers et différents centres congolais dans le cadre de l'Union européenne.

Les relations entre Bruxelles et Kinshasa s'étaient dégradées voici trois ans en plusieurs phases, sur fond de report des élections générales initialement prévue fin 2016. D'abord avec la suspension du Programme de Partenariat militaire (PPM) bilatéral en avril 2017, puis début 2018 à la suite d'une révision fondamentale de la coopération décidée par le gouvernement belge jusqu'à "l'organisation d'élections crédibles" en RDC.

En représailles, le gouvernement congolais avait ordonné à la Belgique de fermer son consulat général à Lubumbashi (sud-est), de mettre fin aux activités de son agence de développement (Enabel) et de fermer la Maison Schengen à Kinshasa. Les fréquences de la compagnie Brussels Airlines avaient également été réduites de sept vols hebdomadaires à quatre.

Ces mesures ont été annulées depuis l'entrée en fonction de M. Tshisekedi, le 24 janvier 2019, au terme d'élections contestées.

COMPTES RENDUS DE LIVRES ET ARTICLES

DES HISTORIENS RENDENT HOMMAGE AU BELGE JAN VANSINA (LLA 23 mars M-F.C)

Des historiens, linguistes et anthropologues, sous la direction du professeur congolais Isidore Ndaywel, publient chez L'Harmattan un ouvrage collectif réunissant des contributions diverses sur l'histoire et la culture de l'Afrique centrale, en hommage au grand historien de l'Afrique et anthropologue que fut le Belge Jan Vansina. Paradoxe : celui-ci est plus célébré aux Etats-Unis qu'en son pays natal et apprécié au Congo comme « le tout premier historien de la sous-région d'Afrique centrale à avoir été présent dans les premiers combats de réhabilitation des histoires africaines, au lendemain des indépendances ».

Les différents auteurs y présentent des articles variés, touchant aussi bien à la vie quotidienne dans la forêt (Isidore Ndaywel), la place de la vache dans le Bushi ancien (Jean-Marie Bashizi Musharhamina), l'esclavage dans le royaume kuba (Belepe Bope Mabintch), la sculpture holo du Haut-Kwanga (Bibiane Niangi Batulukisi), les conséquences durables pour la région de Kole, au Sankuru, de la mort du lieutenant Fisch sous l'EIC ou les associations culturelles et politiques dans les Copperbelts congolais et zambien (Donatien Dibwe dia Mwembu), qu'à l'aventure de Nigérians ayant migré au Congo et voyagé en Europe à la fin du XIXe siècle (Mathieu Zana Etambala), les traditions orales de l'ancien royaume du Burundi (Emile Mworoha) ou les difficultés pour traduire des concepts de cultures orales en français (Clémentine Faïk-Nzuji).

« **Afrique centrale et ancienne – Histoire et culture** – En partage avec Jan Vansina[2] », sous la direction d'Isidore Ndaywel è Nziem. Ed. L'Harmattan, 372 pp, 38 €

LA MER NOIRE DANS LES GRANDS LACS », D'ANNIE LULU : MAUX DE CŒUR ENTRE BUCAREST ET BUKAVU. Ed. Julliard, présentation, Le Monde des Livres, 21/01/2021.

La Mer Noire dans les Grands Lacs commence et se termine à Bukavu, où Nili s'apprête à accoucher. Pourtant, jamais le lecteur ne parvient à s'extraire totalement du salon-chambre-bibliothèque de Bucarest où la narratrice a vécu vingt-cinq ans avec sa mère, Elena Abramovici. Une professeure de lettres à l'université, blonde et solitaire, qui répond par des coups aux questions de sa fille de 6 ans sur son père, un étudiant congolais qui se trouvait en Roumanie en 1989. *« J'aurais dû te noyer quand t'es née, j'aurais dû t'écraser avec une brique »*, hurle-t-elle. A la place, elle l'élèvera à l'abri des regards et dans la honte, l'abreuvant de lectures pour en faire la seule chose digne d'elle : une intellectuelle.

Philippe REUL

AU TRAVAIL ! COLONISATEURS ET COLONISÉS AU CONGO BELGE : ENTRE EXPLOITATIONS ET RÉSISTANCES Pierre Tilly, CARHOP, 2020.

Nous reproduisons ci-après la présentation du livre par le CARHOP (Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire).

« La sortie de l'essai historique de Pierre Tilly, « Au travail ! Colonisateurs et colonisés au Congo belge : entre exploitations et résistances », met en lumière comment les acteurs de terrain interagissent pour donner une profondeur à la fois humaine et tragique à l'histoire sociale du Congo pendant la période coloniale.

---

[2] **Note CRNAA** : Jan Vansina est décédé le 8 février 2017 à Madison (E-U).

L'essai de Pierre Tilly, édité par le CARHOP, est indispensable à qui souhaite appréhender une facette, peu explorée jusqu'ici, de la nature et de l'origine des liens qui existent entre la République démocratique du Congo et la Belgique.

SUJET DU LIVRE : TRAVAIL, CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉSISTANCES

Pierre Tilly explore dans son essai les conditions de travail, les formes que celui-ci revêt, ainsi que les implications de l'oppression et l'exploitation coloniale sur les structures sociales des sociétés congolaises. L'auteur nous rappelle combien la colonisation belge, loin de la mission civilisatrice qu'elle prétendait être, fut avant tout une entreprise visant l'accumulation primitive du capital, au profit de la métropole et principalement de ses classes possédantes.

Il démontre également que les tentatives de reproduction du modèle social belge furent importantes et laissent encore des traces dans des lois, arrêtés et dispositifs légaux actuels. Prendre la mesure de ces tentatives de transposition permet d'en évaluer les impacts sur les blocages et les potentiels actuels.

PUBLICS VISÉS

L'ouvrage de Pierre Tilly permettra de nourrir la réflexion et le recul critique de toute personne intéressée par ces thématiques de manière générale, des chercheuses et chercheurs mais également de toutes les associations, ONG, organisations sociales et leurs partenaires congolaises et congolais, qui développent aujourd'hui des actions de développement en République démocratique du Congo. »

* * * *

Commentaires CRNAA

A lui seul, le titre de l'ouvrage indique déjà la façon orientée de traiter son sujet. On est dans le décolonial.

Quant au texte de présentation du CARHOP (organisme subsidié par les contribuables ?) il est révélateur du militantisme sans nuances de certains activistes.

Du livre lui-même il faut concéder qu'une critique sérieuse et utile en nécessiterait la lecture attentive et complète. Or il s'agit d'un texte fort touffu. Nous renonçons donc actuellement à en faire un compte-rendu détaillé, mais nous conseillons notamment d'examiner les références bibliographiques et de relever en particulier les lacunes parmi les sources.

A.Q

SOUTIENS INTERNATIONAUX A L'AFRIQUE Jonathan Rosenthal, rédacteur Afrique de « The Economist », décembre 2020.

SE PASSER DE L'AUMONE

Les pays occidentaux vont réduire leur aide financière à l'Afrique. Un changement qui pourrait avoir, à long terme, des conséquences positives.

« Qu'y a-t-il de plus poisseux que le glaçage des petits fours servis aux sommets de l'Union africaine (UA) ? Peut-être l'ironie des discours prononcés par ceux qui les mangent. Entre des repas largement financés par les donateurs occidentaux, les dirigeants africains montent à la tribune pour dénoncer l'excessive influence de l'Occident. Malgré toute cette hypocrisie, ils ont raison sur un point : les dons peuvent entraîner des problèmes économiques et saper la souveraineté.

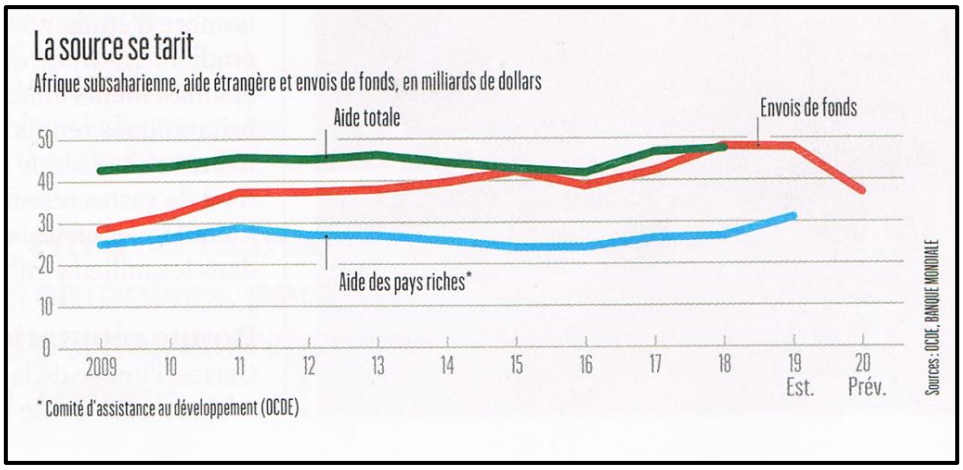

L'économiste zambienne Dambisa Moyo[3] faisait valoir dans son livre *L'Aide fatale*, en 2009, que l'aide accroît la pauvreté en alimentant la corruption et en renchérissant les exportations. "L'aide n'est pas bienfaisante, elle est pernicieuse", écrivait-elle. Quand le président du Ghana, Nana Akufo-Addo, a déclaré plus tard "Il est évident que le but de l'aide ne va pas emmener l'Afrique là où elle doit aller", il exprimait une idée répandue sur le continent. Pourtant, l'aide a continué d'augmenter, passant de 129 milliards de dollars en 2010 à 169 milliards en 2019. L'Afrique en est depuis longtemps le principal bénéficiaire. En 2021, cette tendance va s'inverser. Les pays riches réduisent l'aide directe d'environ un tiers en raison de leurs propres problèmes. Les répercussions immédiates seront mauvaises. Bill Gates, le philanthrope, assure que le Covid-19 et les réductions d'aides sapent 25 ans de progrès en matière de santé. D'après les estimations de la Banque mondiale, 100 millions d'individus supplémentaires pourraient basculer dans l'extrême pauvreté (qui pourrait donc toucher entre 703 et 729 millions de personnes).

MOINS DE PETITS FOURS

Cependant, il y aura des changements positifs à long terme.

Les envois d'argent vont devenir encore plus importants que l'aide. Ceux-ci, après avoir diminué de 23% pour passer à 37 milliards de dollars en 2020, devraient légèrement repartir à la hausse en 2021. Une bonne partie de l'argent envoyé dans leur pays d'origine par les migrants va à l'éducation et au logement. Une petite portion de ces fonds est volée par des responsables corrompus.

De nombreux pays africains consacrent les maigres fonds de l'aide à des filets de sécurité sociale, et non à des projets grandioses et dispendieux. Or, si l'aide diminue, de nombreux pays vont devoir prélever plus d'impôts. Pour ce faire, ils vont devoir promettre une meilleure gouvernance, plus de transparence, plus de démocratie. Et il y aura peut- être moins de petits fours dans les grands raouts officiels.

L'ANNÉE 2020 EN AFRIQUE, BILAN ET PERSPECTIVES POUR 2021 blog de Bernard Lugan dans l'Afrique réelle

Dans son édition de janvier 2021, la revue mensuelle **l'Afrique réelle** de l'historien français Bernard Lugan nous propose un dossier intitulé *L'année 2020 en Afrique, bilan et perspectives pour 2021.*

En Afrique, l'année 2020 s'est terminée comme elle avait commencé, avec plusieurs grandes zones de conflictualité :

- En Libye, pays coupé en deux entités, la Tripolitaine à l'Ouest et la Cyrénaïque à l'Est, la Turquie à travers le gouvernement de Tripoli et l'Egypte, à travers le maréchal Haftar sont l'arme au pied.

[3] **Note CRNAA** : voir notre bulletin 4/2009, p.17.

Le maréchal Haftar contrôle les terminaux pétroliers du golfe des Syrtes et la Turquie veut les conquérir. Pour l'Egypte, ce serait un casus belli et elle a prévenu que, dans ce cas, son armée interviendrait.

- Dans la BSS (Bande sahélo-saharienne), la grande nouveauté est la guerre ouverte entre Daech dont le but est d'instaurer un califat trans ethnique et transnational, et Aqmi qui a évolué localement vers un ethno-jihadisme.
- Dans la Corne, la principale question est de savoir si l'Ethiopie est oui ou non à la veille d'une évolution de type yougoslave, ou au contraire en phase de recomposition autour des Oromo qui ont marginalisé les Amhara et écrasé les Tigréens.
- En Afrique centrale, de la RCA à la région du lac Albert, le trou noir n'est pas près d'être comblé. Quant au Mozambique, le jihadisme semble s'y enraciner dans la partie septentrionale du pays limitrophe de la Tanzanie.

A la fin de l'année 2020, un « vieux » conflit a balbutié au Sahara occidental où, moribond, le Polisario a vainement tenté de couper la route reliant le Sénégal à la Méditerranée, route qui passe à travers le Sahara marocain. Désormais, la question est de savoir si l'Algérie a encore intérêt à porter à bout de bras le Polisario, sorte de butte témoin des guerres du temps de la « guerre froide » d'avant 1990, et dont une partie des derniers membres a rejoint l'état islamique (Daech), ennemi mortel d'Alger.

Politiquement, l'année 2020 a vu se dérouler nombre d'élections, qui, quasiment toutes, n'ont fait que confirmer les rapports ethno-démographiques, les peuples les plus nombreux l'emportant mathématiquement sur les moins nombreux. Or, cette ethnomathématique électorale est la clé de la question politique africaine.

En 2020, dix ans après le début des désastreuses nuées du « printemps arabe », l'Afrique du Nord est revenue au point de départ, à savoir que le principal problème y est démographique. Comme les naissances y vont plus vite que le développement, de l'Egypte au Maroc, les problèmes sociaux constituent donc autant de bombes à retardement. A cela, s'ajoutent des problèmes spécifiques. Ainsi la question des eaux du Nil qui a créé une situation quasi conflictuelle entre l'Egypte et l'Ethiopie, et les tentatives désespérées du « Système » algérien pour se survivre à lui-même.

OBSERVATOIRE DU DECOLONIALISME, Le Point n° 2526 du 14 janvier 2021.

Fondé en décembre 2020, cet observatoire s'est donné pour mission d'analyser les productions du mouvement décolonial dans le milieu universitaire.

Ses membres associés viennent de tous les horizons : certains appartiennent au réseau Vigilance universités, d'autres ont signé la tribune des 100 « contre l'islamisme et l'islamo-gauchisme à l'université ».

Ces universitaires publieront une partie de leurs travaux sur le site vww.decolonialisme.fr et sur le site du Point en janvier et février.

Note CRNAA

Cette initiative de riposte a été mise en place par des intellectuels français suite à la déferlante des manifestations des nouveaux fanatiques : indigénistes, déboulonneurs, gauche racialiste, partisans de l'écriture inclusive et de la culture woke[4] et autres individus queers[5] et décoloniaux.

---

[4] **Note CRNAA** : Woke est un terme apparu durant les années 2010 aux États-Unis, pour décrire un état d'esprit militant et combatif pour la protection des minorités et contre le racisme. Il dérive du verbe *wake (réveiller)*, pour décrire un état d'éveil face à l'injustice. Il est dans un premier temps utilisé dans le mouvement de Black Lives Matter, avant d'être repris plus largement. (Wikipédia).

[5] **Note CRNAA** : Queer est un terme d'origine anglo-saxonne qui signifie 'bizarre, étrange'. C'est également une théorie sociologique et philosophique qui postule que la sexualité, mais aussi le genre - masculin, féminin ou autre - d'un individu ne

Selon l'hebdomadaire *Le Point*, on recense actuellement plus de 1100 thèses de doctorat concernant les études postcoloniales ou décoloniales dont les sujets étudiés ne cessent de surprendre : « Penser l'alimentation d'un point de vue décolonial » (« Revue des sciences sociales », Presses universitaires de Strasbourg, 2019). « Corps de terreur : genres, races et sexualité dans les représentations hollywoodiennes du terrorisme (1960-2010) » (Paris 3). « Praxis Queer : les corps queers comme site de création et de résistance » (université Charles-de-Gaulle, Lille-3, 2018). De nouveaux vocabulaires sont associés à ces démarches : racisme systémique, blanchité, racisation/racisés, intersectionnalité, privilège blanc, fragilité blanche, etc.

Note CRNAA

Pour compléter le sujet '*décolonial*', voici un article publié dans le Canard enchaîné du 10 février 2021, hebdomadaire nettement plus à gauche que « le Point » :

* * * *

LE FER ET LES BRONZES Les Statues de la discorde par Jacqueline Lalouette. Ed. Passés Composés, 239p. 17€.

Quelle épidémie ! La vague de destruction des statues de racistes et d'esclavagistes qui, aux Etats-Unis, a suivi l'assassinat de George Floyd par un flic a déferlé sur le monde.

Dans les départements français des Amériques, bronzes et marbres ont été, à leur tour, déboulonnés, notamment l'effigie de Joséphine de Beauharnais, accusée d'avoir obtenu de Bonaparte le rétablissement de l'esclavage.

Bizarrement, les statues du père de la seconde abolition, Victor Schœlcher, érigées à la Guadeloupe et à la Martinique, ont également roulé dans la poussière au nom d'une nouvelle « vérité » historique : Schœlcher n'aurait été qu'un vulgaire récupérateur. Une plaque d'une rue Victor-Hugo a été arrachée à la Martinique. Son crime : avoir prononcé, au cours d'un banquet, un hommage au chantre de l'abolition.

L'historienne Jacqueline Lalouette, qui en a établi une recension impressionnante, ne cache pas son malaise devant ces actes de radicalisation. Certes, en France et même en Europe, les statues des personnages honnis n'ont pas bougé de leur piédestal. Elles ont seulement été maculées de peinture rouge. Mais certains attentats à la bombe de Ripolin relèvent d'un maculage assez infantile. Un exemple au hasard : Colbert. Et d'une, celui- ci n'a ni écrit ni même signé le Code noir, motif de sa punition. Et de deux, de nombreux historiens, tel Marcel Dorigny, jugent que, dans le climat de l'époque, le Code noir représentait plutôt une avancée : *« La loi, c'est-à-dire le roi, s'interpose entre l'esclave et le maître, limitant le pouvoir arbitraire de ce dernier. »*

Autre sujet de controverse : les colonialistes. Pour un Bugeaud, qui tira sa gloire de massacres abominables, d'autres méritèrent le bronze pour des actes exceptionnels, comme Faidherbe, qui sauva Lille de l'occupation prussienne, et Gallieni, pour ses taxis de la Marne. Faut-il les déboulonner ou graver sur leur piédestal des exploits jusqu'à présent inavoués ? Jacqueline Lalouette laisse prudemment, la réponse au philosophe Frantz Fanon : «*N'ai-je donc sur cette terre qu'à venger les Noirs du XVII°siècle?»*

Une statue pour Fanon !

Alain Guédé.

N.B. L'ouvrage a été acquis par le MAN. A noter qu'il contient une photo de la statue équestre du roi Léopold II, maculée.

---

sont pas déterminés exclusivement par son sexe biologique (mâle ou femelle), mais également par son environnement socio-culturel, par son histoire de vie et par ses choix personnels (Wikipédia).

POUR RÉPONDRE AUX « DÉCOLONIAUX », AUX ISLAMO-GAUCHISTES ET AUX TERRORISTES DE LA REPENTANCE, Bernard Lugan.

Présentation du livre par l'auteur :

Alliés à l'islamo-gauchisme, les « décoloniaux » ont entrepris de déconstruire la France au moyen d'un terrorisme médiatique et intellectuel sans précédent. Ce n'est pas de « séparatisme » qu'il s'agit. Ils ne veulent en effet pas faire sécession. Ils bénéficient de tant d'avantages dans cette France qui les accueille, les nourrit, les loge, les soigne, les éduque… et qu'ils haïssent… À l'image d'Hafsa Askar, vice-présidente du syndicat étudiant UNEF, qui, le 15 avril 2019, jour de l'incendie de la cathédrale, a écrit : « Je m'en fiche de Notre-Dame de Paris, car je m'en fiche de l'Histoire de France… Wallah… on s'en balek [traduction : on s'en bat les c…], objectivement, c'est votre délire de petits blancs. »

Leur but est d'invertir la France. Pour ensuite la soumettre en lui imposant des normes raciales, philosophiques, culturelles, sociales, politiques, historiques, alimentaires, vestimentaires, artistiques, sexuelles et religieuses qui, toutes, vont à l'encontre de sa nature profonde.

En pleine déroute intellectuelle, acculés dans l'impasse idéologique des « droits de l'homme », du «vivre ensemble», du « pas d'amalgame » et du sépulcre phraséologique de la « laïcité », les dirigeants français sont désarmés face à cette entreprise de subversion et de conquête, unique dans l'Histoire millénaire de ce pays.

Quant aux indigènes français, sommés de débaptiser leurs rues, de dépouiller leurs musées, de renier leur Histoire, d'abattre leurs statues, et, quasiment, de devoir s'excuser d'exister, ils ont le choix entre la « soumission » et la réaction.

Or, cette dernière passe par la totale remise en question du corpus idéologique dominant, terreau sur lequel se développent et prospèrent les pensées invasives qui veulent faire de la France autre chose que la France.

GENOCIDE AU RWANDA : COMMENT LA FRANCE A EXFILTRE LES CHEFS GENOCIDAIRES VERS LE ZAÏRE, LLA, M-F Cros, 15 février 2021

Le chercheur français François Graner, qui a obtenu – après une longue bataille judiciaire – du Conseil d'Etat l'autorisation de consulter les archives de l'Elysée concernant le Rwanda à l'époque du génocide (1994), a trouvé un document confirmant le rôle de l'Etat français dans l'exfiltration des chefs du génocide vers le Zaïre, devenu République démocratique du Congo (RDC), qui en paie toujours les conséquences aujourd'hui.

Longtemps, l'armée française et les thuriféraires de François Mitterrand ont fait des pieds et des mains pour garder les secrets de cette époque sous une chape de plomb et laisser les Français ignorer ce qui avait été fait en leur nom. Ici, il s'agit du rôle de la « Zone Turquoise », une « zone humanitaire sûre » que la France avait proposé à l'Onu d'établir à l'ouest du Rwanda et qui englobait largement la province de Cyangugu où s'était retiré le gouvernement du génocide.

Celui-ci fuyait la défaite militaire de ses troupes, qui avaient pourtant un appui français, face à la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR, aujourd'hui au pouvoir). Parce que les militaires français de cette « Opération Turquoise » avaient emporté du matériel de guerre et pratiquement rien pour venir en aide à des populations victimes de massacres – but officiel de l'opération – cette Zone Turquoise a

été rapidement vue comme moins humanitaire que tactique, pour permettre la fuite des génocidaires vers le Zaïre voisin.

LES PREUVES ? LES VOICI

En juin 2018, encore, le général Jean-Claude Lafourcade, ancien commandant de l'Opération Turquoise, réagissant dans le journal « La Croix », à de nouvelles révélations d'anciens officiers français sur ce qui s'était passé, n'hésitait pas à accuser celles-ci « d'inepties », affirmant que les accusateurs « ne s'appuient que » sur leurs propres dires, « non sur des documents, des ordres, des preuves matérielles ».

Les preuves matérielles, François Graner les a trouvées. Selon nos confrères de Médiapart et de l'AFP, auxquels il a révélé le fruit de ses recherches, les archives de Bruno Delaye, conseiller du président François Mitterrand pour les Affaires africaines de 1992 à 1995, contiennent un document qui prouve que Paris a préféré faire exfiltrer les chefs du génocide de la Zone Turquoise plutôt que de les arrêter comme il lui était demandé sur la scène internationale.

L'AMBASSADEUR PROPOSE DE LES ARRÊTER

C'est un télégramme « confidentiel diplomatie » émanant du cabinet du ministre des Affaires étrangères de l'époque, Alain Juppé, et daté du 15 juillet 1994. Il répond à une demande de l'ambassadeur Yannick Gérard, qui représente le ministère auprès des militaires de l'Opération Turquoise, et réclame des « instructions claires » pour arrêter les autorités du pouvoir génocidaire réfugiées dans la Zone Turquoise, autorités qui « portent une lourde responsabilité dans le génocide », souligne l'ambassadeur. Ce dernier propose « de les arrêter ou de les mettre immédiatement en résidence surveillée, en attendant que les instances judiciaires internationales compétentes se prononcent sur leur cas ».

Mais ce n'est pas ce que choisit Paris. Dans son télégramme du 15 juillet – signé par Bernard Emié – adressé à « Yannick Gérard seul », le cabinet Juppé lui ordonne de transmettre aux autorités génocidaires « notre souhait qu'elles quittent la Zone » Turquoise. Mais l'ambassadeur doit s'acquitter de cette mission avec discrétion : on lui conseille de le faire « en ne vous exposant pas directement » mais en passant par des intermédiaires.

Le même jour, citant « une source autorisée à Paris », l'agence britannique Reuters assurait : « Paris est prêt à arrêter les membres du gouvernement » génocidaire rwandais « s'ils tombent aux mains des soldats français » de l'Opération Turquoise. Selon Mediapart, Hubert Védrine, alors secrétaire général de l'Elysée, annotera cette dépêche à la main : « Lecture du Président (NDLR : Mitterrand) : ce n'est pas ce qui a été dit chez le Premier ministre », qui était alors Edouard Balladur.

EXFILTRÉS PAR LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Finalement, c'est la Légion étrangère qui exfiltrera les chefs du génocide vers le Zaïre, sous les ordres du lieutenant-colonel Jacques Hogard, le 17 juillet, soit deux jours après le télégramme du cabinet Juppé. Un document déclassifié de l'état-major de l'armée française indique : « L'option clairement avouée étant de replier également les restes des FAR (NDLR : Forces armées rwandaises, l'armée du gouvernement génocidaire) avec leur armement au Zaïre, afin de poursuivre la résistance depuis ce pays ».

C'est effectivement ce qui s'est fait. L'armée et les miliciens génocidaires rwandais se sont regroupés (ils deviendront les FDLR, ce groupe armé qui sème aujourd'hui encore la terreur au Kivu congolais), ont organisé des camps de réfugiés au Kivu d'où ils partaient pour attaquer le Rwanda. Ces camps seront dispersés par la force, en 1996, par l'armée du FPR, vainqueur à Kigali. Les armements, la culture de la mort, les viols systématiques, les groupes armés rivaux – autant de fléaux qui ensanglantent aujourd'hui l'est du Congo, héritage direct de l'Opération Turquoise.

Aujourd'hui Alain Juppé est membre du Conseil constitutionnel français et Bernard Emié, auteur du télégramme retrouvé par François Graner, est actuellement directeur de la DGSE, le service secret extérieur de la France.

* * * *

LES BELGES AUSSI ONT SOUTENU LES RÉFUGIÉS HUTU EN FUITE AU CONGO

C. Braeckman, 18 février 2021

Les anciens dirigeants politiques rwandais ne sont dépourvus ni de moyens (ils sont partis en emportant les coffres de la banque du Rwanda…) ni d'amis. Pierre Galand, qui était à l'époque président du CNCD, (Centre national de coopération au développement) se souvient avoir été chargé par les Nations Unies d'un rapport sur le financement international du génocide, ce qui lui permit de découvrir des ordres de paiement pour acheter des armes, émis depuis les camps de réfugiés à l'adresse de la Banque nationale du Rwanda.

Si les Français s'activaient autour des camps, les milieux démocrates-chrétiens belges qui avaient soutenu la révolution hutue depuis l'indépendance ne demeuraient pas passifs : nombre d'ONG belges travaillaient dans les camps, aveugles aux recrutements de futurs combattants, tandis que des militaires belges à la retraite avaient été engagés par Caritas ou la Croix Rouge pour contribuer à la logistique. L'un d'entre nous confia un jour que, dans l'un des « blindés » (tentes de branchages couverts de toile abritant les réfugiés) il avait découvert des pièces d'un uniforme appartenant à l'un des casques bleus belges ayant été assassinés au camp Kigali…

Pierre Galand se souvient aussi qu'à cette époque, le gouvernement dirigé par Jean-Luc Dehaene (CVP) donna instruction au secrétaire d'Etat belge à la Coopération, Reginald Moreels, (CVP) de reprendre la coopération avec le Zaïre de Mobutu, malgré la rupture officielle. Ce qui permit aux appareils belges apportant de l'aide humanitaire aux réfugiés de recevoir l'autorisation de survoler le Congo et de se poser à Goma, un aéroport alors contrôlé par les Français. Des témoins présents au déchargement se souviennent avoir vu, en plus des colis d'aide alimentaire, des cargaisons d'armes qui occupaient la moitié de la soute, mais Reginald Moreels déclara tout ignorer de cette affaire qui fut promptement étouffée.

Lorsque, quelques mois plus tard, le secrétaire d'Etat se rendit au Rwanda (et que nous faisions partie du groupe de journalistes invités à l'accompagner), sa première destination, sitôt arrivé à Kigali, fut la prison dite 1930, (date de sa construction par les Belges), où se trouvaient les principaux responsables du génocide. Gagnant le fin fond de la prison, applaudi au passage, le secrétaire d'Etat, durant de longs moments, s'entretint avec les anciens ministres et bourgmestres qui « tenaient salon » au milieu de la masse des détenus qui nous regardaient fixement. A la sortie, Moreels s'étonna d'être reçu assez froidement par les nouvelles autorités.

Par la suite, Paris et Bruxelles unirent leurs efforts pour faire pression sur Kigali, au nom de la « réconciliation », poussant le nouveau régime à dialoguer avec des Hutus se présentant comme porte-parole des réfugiés au Zaïre. Ces derniers étaient considérés comme plus représentatifs que les « Hutus modérés » présents au sein du gouvernement rwandais. Les personnalités qui s'étaient opposées au génocide étaient alors appelées « Hutus de service ».

Au sein de l'Union européenne, Belges et Français unirent également leurs efforts pour que la commissaire européenne Emma Bonino (nommée avec le soutien de Paris) s'active sans compter pour acheminer vers les réfugiés hutus au Zaïre aide alimentaire et équipements. Lorsqu'en 1996 les camps furent dispersés lors de l'offensive militaire qui allait mettre fin au règne de Mobutu et que les réfugiés qui refusaient de rentrer au Rwanda se lancèrent sur les pistes en direction de Kisangani, Mme Bonino se rendit à Tingi-Tingi. Là, fortement émue par des enfants qui lui avaient été présentés, elle s'adressa à la presse en traitant de « bourreau » Laurent Désiré Kabila, alors porte-parole des « envahisseurs ».

En 1994, l'Internationale démocrate chrétienne avait envoyé une délégation à Bukavu, d'où elle conclut son séjour en déclarant : « nous avons été frappés par la capacité des réfugiés à s'organiser démocratiquement. Les chefs de camps sont appelés à être élus ou confirmés à Bukavu tandis que les réfugiés ont déjà désigné leurs représentants au niveau des quartiers. »

Si les Français sont souvent mis en cause pour leur aveuglement et pour le soutien apporté aux génocidaires hutus, il faut rappeler qu'ils n'étaient pas seuls : la démocratie chrétienne belge leur tenait compagnie. Il faut rappeler aussi que si le crime de génocide est imprescriptible, la complicité l'est également.

Une action de la Compagnie du Kasaï (collection Thierry Lacourt)

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO ET SON ÉPOQUE

VICTORIEN LACOURT, LE PREMIER COLON BELGE DANS L'EIC

Note liminaire

Lecteur du *Le Parchemin*, bulletin trimestriel édité par l'Association royale OGHB (Office généalogique et héraldique de Belgique), j'ai relevé dans le n° 424 de juillet-août 2016 une notice intéressante concernant Victorien Lacourt, premier colon belge dans l'EIC, fondateur des Plantations Lacourt et premier directeur général de la Compagnie du Kasaï.

Avec l'aimable autorisation de la rédaction de l'OGHB et de M. Thierry Lacourt, nous reproduisons ci-dessous l'article paru dans *Le Parchemin*.

Pour l'information du lecteur, nous précisons également que Victorien Lacourt a une notice dans la *Biographie Coloniale Belge* (T.IV, 1955, col. 467-472), également disponible sur le site de l'ARSOM. Mentionnons aussi l'apport de A.-B. Ergo dans une description de La Compagnie du Kasaï, dans Histoire du Congo (documents disponibles dans son blog).

* * * *

VICTORIEN LACOURT (extrait du Le Parchemin n° 424, par Thierry Lacourt).

Victorien-Joseph-Prosper LACOURT, agronome, chevalier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre royal du Lion, né à Charleroi 23 mars 1861.

Victorien fait ses études professionnelles à l'École moyenne de Wavre, ensuite à l'École d'horticulture et d'agriculture de l'État à Vilvorde. Le 1er août 1891, il entre au service de M. Errera *Oppenheim* à Bruxelles occupant la fonction de jardinier, ensuite successivement chez MM. *Lemaigre, Meteau et Bucholz*, toujours à Bruxelles comme jardinier-horticulteur. Il rejoint Paris chez M. Eugène *Denys*. En raison de ses capacités, il est ensuite attaché aux jardins royaux de Laeken[6]

Attiré par la carrière coloniale, Victorien Lacourt embarque le 15 février 1890 à Anvers, sur un bateau à vapeur, *le Jorobu*, à destination de Léopoldville, en qualité de jardinier de l'État indépendant du Congo. A son arrivée à Léopoldville le 13 juin, il prend la fonction de chef de culture et donne de l'extension aux plantations de café et de caoutchouc du Stanley-Pool. Cela lui permet de mettre en pratique ses connaissances et fait germer en lui de grands projets[7].

---

[6] Archives de la Famille Lacourt, des *Plantations Lacourt* et de la *Compagnie du Kasaï.*
[7] Inst. Roy. Colon. Belge, Académie royale des sciences d'Outre-mer, Collections biographiques, *Biographie Coloniale Belge*, t. IV, 1955, col. 467-472.

Il rentre en Belgique le 26 mars 1893. Il reçoit l'étoile de service le 4 avril de la même année et commence alors à donner une série de conférences sur le Congo[8], parcourant les villes les plus importantes et les localités les plus modestes du pays. Il publie une brochure sur les plantes légumineuses au Congo, *Culture potagère au Congo* et *Jardin fruitier au Congo*, tous deux parus en 1895. Il collabore également à la rédaction du *Guide du voyageur congolais*[9]

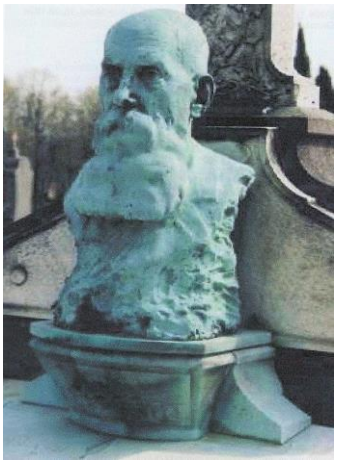

Buste de Victorien Lacourt
Sur sa tombe
(document Thierry Lacourt)

Le 7 février 1897, après son séjour en Belgique, où il a pris le temps de mûrir son programme de colonisation basé sur la mise en valeur du sol par un travail adéquat, Victorien quitte à nouveau Anvers pour Kondué afin d'y exploiter 1.000 hectares de forêts, situés sur la rive gauche du Sankuru et à dix kilomètres de Lusambo, terrains cédés par l'État indépendant du Congo, avec une option garantie pour 4.000 hectares supplémentaires. Il y établit pour son compte des plantations de café et de cacao. Il fonde également plusieurs comptoirs commerciaux dans le bassin du Kasaï[10]. *La Belgique coloniale* du 14 février 1897 écrit alors : *bonne chance au premier colon planteur de la Belgique au Congo.*[11].

Victorien Lacourt réussit entièrement. Comme nous l'avons écrit plus haut, ses frères sont également intéressés dans son entreprise, dont Louis Lacourt. Victorien revient en Belgique le 25 février 1898, il fonde alors la *S.A. Plantations Lacourt*, au capital de 800.000 francs de l'époque. Il reçoit 7.000 actions de capital et 7.000 parts de fondateur en regard de ses apports, à savoir la pleine propriété de la concession à Kondué accordée le 20 juillet 1898, ainsi que des factoreries, des constructions, des plantations aménagées, des pépinières de plantes indigènes, des contrats commerciaux, etc... Le siège social est établi à Bruxelles[12]. La raison sociale sera modifiée par la suite, le 23 mai 1955, en *Financière Lacourt*, et le 18 mai 1973 en *Investerings en Beleggingmaatschapij Lacourt (IBEL)*. C'est alors une société holding des intérêts flamands toujours cotée à la Bourse de Bruxelles de nos jours.

Il embarque à nouveau pour le Congo la même année (1899) comme administrateur-directeur en vue d'implanter la société nouvellement fondée. Il se voit attribuer le titre de *premier colon*.[13] Il est l'auteur du premier projet de fusion des sociétés du bassin du Kasaï et avec quatorze autres associés il fonde le 24 décembre 1901 *La Compagnie du Kasaï* [14]dont il est un temps le directeur général ; il en devient administrateur-directeur général jusqu'en 1919. La raison sociale est modifiée le 15 décembre 1970 en *Agridus*[15].

Victorien Lacourt se rend compte qu'on ne peut pas développer l'agriculture du Congo sans techniciens de valeur, formés spécifiquement aux problèmes rencontrés dans le pays. En 1899, il sera l'initiateur du cours colonial de l'École horticole de l'État de Vilvorde[16] dont il sera titulaire pendant deux ans, qui sera un ajustement aux conditions tropicales des notions d'agriculture et d'horticulture enseignées aux techniciens agricoles de l'époque. Cette formation durera près de 40 ans.[17]

---

[8] 17 AGR, Papiers du baron Léon van der Elst, I 210, 147, *texte d'une conférence de Victorien Lacourt*, 13 mars 1908.
[9] Inst. Roy. Colon. Belge (1ère édition vers 1897).
[10] *La Belgique coloniale*, du 14 février 1897.
[11] *La Belgique coloniale, op. cit.*
[12] Archives de la Famille Lacourt, des *Plantations Lacourt* et de la *Compagnie du Kasaï.*
[13] *Le Mouvement géographique*, Institut National de Géographie, Bruxelles, 1922.
[14] M, Wauters, *Le commerce dans le bassin du Kasaï*, 1910, col. 428.
[15] *Question congolaise, La Compagnie du Kasaï à ses actionnaires, réponse à ses détracteurs*, Bruxelles, novembre 1906.
[16] *Bulletin trimestriel de l'UFIIB, Histoire succincte de l'enseignement supérieur en agronomie en Belgique francophone. 150 ans en 2010*, janvier 2010, pp.29-30.
[17] *Enseignement et formation agricoles au Congo belge*, A.-B. Ergo, p.10.

Victorien Lacourt
Collection Thierry Lacourt

La flore congolaise lui doit maintes importations, dont notamment le gutta,[18] le théier, le camphrier, le poivrier, le cannelier et bien d'autres. Il publie les ouvrages suivants, consultables à la bibliothèque royale Albertine :

- 65.198 vol. 6 n°151, *Culture potagère et culture des arbres fruitiers au Congo*, Bruxelles, 1896, in-8 br.
- 95.473 A XLV 1064, *L'horticulture belge. L'horticulture, branche la plus importante de notre activité nationale est absolument délaissée par les pouvoirs publics*, Gand, 1907.
- 97.899 A X 217, *A propos du Congo. Les dessous d'une campagne, le devoir des Belges*, Lesigne, 1908, in-8, 40 p.

Le gouvernement belge, voulant reconnaître les éminents services qu'il rendit à la colonie, lui octroya des distinctions dans l'ordre de Léopold ainsi que l'ordre royal du Lion.

Villa Sankuru (document Thierry Lacourt)

Grez-Doiceau le qualifie de mécène et le 3 mai 1905, il est membre du comité exécutif pour l'érection d'un monument aux volontaires de Grez en 1830. Il fait don à chacun de ses huit frères et sœur de 100.000 francs selon MM. Jules Dutilleux et Max Lacourt.

En 1910, sous la pression des événements politiques, le gouvernement du Congo belge supprime la communauté d'intérêts qui existent entre lui et la Compagnie du Kasaï. Dès lors, des difficultés de tous genres surgissent, en même temps qu'un avilissement du prix de vente du caoutchouc. En 1919, il est contraint de se retirer des affaires et d'abandonner ses fonctions à la Compagnie du Kasaï, pour des raisons de santé.
Quelques années auparavant, en 1908, fortune faite, Victorien acquiert un domaine de 24 hectares sur le coteau *des Lowas* à Grez-Doiceau (à l'endroit où l'on extrayait la pierre destinée aux fours à chaux) et il y fait construire le *Château Lacourt* plus communément appelé *Villa Sankuru*, villa avec un toit à la Mansart. Autour de celle-ci, il plante un verger de 8 hectares, de vastes pelouses, un étang, un bois dans lequel les chemins étaient bordés de rhododendrons, et un potager[19].

Une ancienne maison de cocher fut aménagée pour le jardinier. L'eau de distribution n'ayant pas assez de pression pour monter au coteau, il fit donc creuser un puits de 30 mètres de profondeur, jusque dans les galeries des anciennes carrières de craie inondées. Une éolienne amenait l'eau dans une citerne de 80 mètres cubes dans le bois et tout un réseau de distribution d'eau, en plomb, fut installé pour alimenter la propriété.

[18] **Note CRNAA** : La gutta-percha est une gomme issue du latex naturel obtenu à partir de feuilles d'arbres de l'espèce *Palaquium gutta* et de plusieurs espèces voisines de la famille des Sapotaceae.

[19] Archives de la Famille Lacourt.

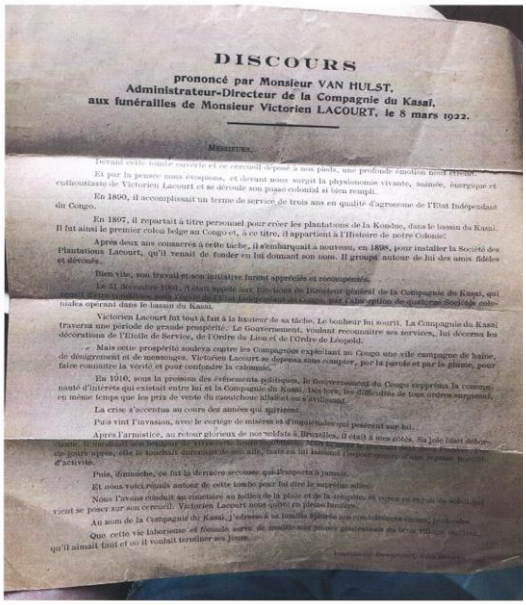

DISCOURS

prononcé par Monsieur VAN HULST,
Administrateur-Directeur de la Compagnie du Kasaï,
aux funérailles de Monsieur Victorien LACOURT, le 8 mars 1922.

MESSIEURS,

Devant cette tombe ouverte et ce cercueil déposé à nos pieds, une profonde émotion nous étreint.

Et par la pensée nous évoquons, et devant nous surgit la physionomie vivante, animée, énergique et enthousiaste de Victorien Lacourt et se déroule son passé colonial si bien rempli.

En 1890, il accomplissait un terme de service de trois ans en qualité d'agronome de l'Etat Indépendant du Congo.

En 1897, il repartait à titre personnel pour créer les plantations de la Kondue, dans le bassin du Kasaï. Il fut ainsi le premier colon belge au Congo et, à ce titre, il appartient à l'Histoire de notre Colonie.

Après deux ans consacrés à cette tâche, il s'embarquait à nouveau, en 1898, pour installer la Société des Plantations Lacourt, qu'il venait de fonder en lui donnant son nom. Il groupa autour de lui des amis fidèles et dévoués.

Bien vite, son travail et son initiative furent appréciés et récompensés.

Le 31 décembre 1901, l'Etat appelé aux fonctions de Directeur général de la Compagnie du Kasaï, qui venait d'être constituée sous l'égide de l'Etat Indépendant du Congo, par l'absorption de quelques Sociétés coloniales opérant dans le bassin du Kasaï.

Victorien Lacourt fut tout à fait à la hauteur de sa tâche. Le bonheur lui sourit. La Compagnie du Kasaï traversa une période de grande prospérité. Le Gouvernement, voulant reconnaître ses services, lui décerna les décorations de l'Etoile de Service, de l'Ordre du Lion et de l'Ordre de Léopold.

Mais cette prospérité souleva contre les Compagnies exploitant au Congo une vile campagne de haine, de dénigrement et de mensonges. Victorien Lacourt se dépensa sans compter, par la parole et par la plume, pour faire connaître la vérité et pour confondre la calomnie.

En 1910, sous la pression des événements politiques, le Gouvernement du Congo supprima la communauté d'intérêts qui existait entre lui et la Compagnie du Kasaï. Les bois, les difficultés de tous ordres surgissent, en même temps que les prix de vente du caoutchouc allaient en s'avilissant.

La crise s'accentua au cours des années qui suivirent.

Puis vint l'invasion, avec le cortège de misères et d'impuissance qui pesèrent sur lui.

Après l'armistice, au retour glorieux de nos soldats à Bruxelles, il était à bien plaindre. Sa joie était débordante. Il [illegible] de jours après, elle le touchait dans le plus intime. [illegible] d'activité.

Puis, dimanche, ce fut la dernière secousse qui l'emporta à jamais.

Et nous voici réunis autour de cette tombe pour lui dire le suprême adieu.

Nous l'avons cueilli au printemps au milieu de la pluie et de la tempête, et voici en février de cette année qu'il vient se poser sur son cercueil. Victorien Lacourt nous quitte en pleine tempête.

Au nom de la Compagnie du Kasaï, j'adresse à sa famille éplorée nos condoléances [illegible] profondes.

Que cette vie laborieuse et féconde serve de modèle aux jeunes générations du [illegible] qu'il aimait tant et où il voulait terminer ses jours.

Document aimablement transmis par M. Thierry Lacourt

Victorien réside une vingtaine d'années dans sa propriété. Elle est ensuite vendue à M. Notebaert, ingénieur chez *Solvay*. Celui-ci change le nom de la propriété qui devient *Le Coteau* et transforme la maison.[20]

Vint la guerre de 1940, M. Notebaert et sa famille partent pour le Canada. *Le Coteau* est abandonné par ses propriétaires et occupé par les pilotes de la base aérienne de Beauvechain, d'abord la Luftwaffe et ensuite les Américains.[21]

La propriété passe ensuite entre les mains de la famille de Kerchove d'Exaerde au début des années 1950. Le parc existe toujours sous le plan initial et il comporte encore des arbres que Victorien Lacourt y fit planter.

Victorien Lacourt s'éteignit en sa résidence de Grez-Doiceau à l'âge de 61 ans, le 5 février 1922.

Note CRNAA :

Ci-après nous reproduisons l'oraison funèbre prononcée par M. Van Hulst lors des funérailles de Victorien Lacourt. Document aimablement transmis par M. Thierry Lacourt.

DISCOURS
Prononcé par Monsieur VAN HULST,
Administrateur-Directeur de la Compagnie du Kasaï,
Aux funérailles de Monsieur Victorien LACOURT, le 8 mars 1922

Messieurs,

Devant dette tombe ouverte et ce cercueil déposé à mes pieds, une profonde émotion nous étreint.

Et par la pensée nous évoquons, et devant nous, surgit la physionomie vivante, animée, énergique et enthousiaste de Victorien Lacourt et se déroule son passé colonial si bien rempli.

En 1890, il accomplissait un terme de service de trois ans en qualité d'agronome de l'Etat Indépendant du Congo.

En 1897, il repartait à titre personnel pour créer les plantations de la Kondue, dans le bassin du Kasaï. Il fut ainsi le premier colon belge au Congo et, à ce titre, il appartient à l'histoire de notre Colonie.

Après deux ans consacrés à cette tâche, il s'embarquait à nouveau en 1898, pour installer la Société des Plantations Lacourt qu'il venait de fonder en lui donnant son nom. Il groupa autour de lui des amis fidèles et dévoués.

Bien vite, son travail et son initiative furent appréciés et récompensés.

[20] Association de la famille Kerchove, Etienne d'Exaerde.
[21] Association de la famille Kerchove, *op.cit.*

Le 31 décembre 1901, il était appelé aux fonctions de Directeur général de la Compagnie du Kasaï, qui venait d'être constituée sous l'égide de l'Etat Indépendant du Congo par l'absorption de quatorze Sociétés coloniales opérant dans le bassin du Kasaï.

Victorien Lacourt fut tout à fait à la hauteur de sa tâche. Le bonheur lui sourit. La Compagnie du Kasaï, traversa une période de grande prospérité. Le Gouvernement, voulant reconnaître ses services, lui décerna les décorations de l'Etoile de Service, de l'Ordre du Lion et de l'ordre de Léopold.

Mais cette prospérité souleva contre les Compagnies exploitant au Congo une vile campagne de haine, de dénigrement et de mensonge. Victorien Lacourt se dépensa sans compter, par la parole et par la plume,[22] pour faire connaître la vérité et pour confondre la calomnie.

En 1910, sous la pression des évènements politiques, le gouvernement du Congo supprima la communauté d'intérêts qui existait entre lui et la Compagnie du Kasaï. Dès lors les difficultés de tous ordres surgirent, en même temps que les prix de vente du caoutchouc allaient en s'avalisant.

La crise s'accentua au cours des années qui suivirent

Puis vint l'invasion, avec le cortège de misères et d'inquiétudes qui pesèrent sur lui.

Après l'armistice, au retour glorieux de nos soldat à Bruxelles, il était à mes côtés. Sa joie était débordante. Il me disait son bonheur de vivre cette heure inoubliable. Mais la mort le guettait déjà dans l'ombre. Peu de jours après, elle le touchait durement de son aile, mais en lui laissant l'espoir encore d'une reprise d'activité.

Puis, dimanche, ce fut la dernière secousse qui l'emporta à jamais.

Et nous voici réunis autour de cette tombe pour lui dire une le suprême adieu.

Nous l'avons conduit au cimetière au milieu de la pluie et de la tempête, et voyez ce rayon de soleil qui vient se poser sur son cercueil. Victorien Lacourt nous quitte en pleine lumière.

Au nom de la Compagnie du Kasaï, j'adresse à sa famille éplorée nos condoléances émues, profondes.

Que cette vie laborieuse et féconde serve de modèle aux jeunes générations du beau village de Grez, qu'il aimait tant et où il voulait terminer ses jours.

* * * *

Note CRNAA : Dans nos bulletins précédents (3/2012 et 3/2017), nous avons publié des souvenirs de Fernand Harroy (1870-1958), agent de la SAB (Société anonyme, belge pour le commerce du haut-Congo) qui fusionna avec les Plantations Lacourt et d'autres entreprises pour fonder la Cie du Kasaï. Dans ses souvenirs, lors de son premier terme en route pour Inkongo, il dit être passé à la Kondue (siège des plantation Lacourt) où il a rencontré M. Koninck, le directeur. Dans un autre récit, Fernand Harroy se rendant au tribunal de Lusambo, embarque dans la pirogue qui le conduit M. Droeven, un agent des Plantations Lacourt qui se rendait à la Kondue et qui s'est sérieusement blessé à la main lors de l'embarquement.

[22] **Note CRNAA** : Notamment par la plaquette intitulée « La Compagnie du Kasaï à ses actionnaires. Réponse à ses détracteurs », 1906.

CONGO BELGE

UN CONGO TEL QU'ON NE LE REVERRA JAMAIS Charles de WOUTERS de BOUCHOUT (1903-1996), extraits.

Note liminaire

L'auteur de cet ouvrage a vécu au Congo de 1924 à 1970 comme agent employé dans une société de grands élevages du groupe de la Forminière. Il a été en poste dans les provinces du Kasaï et du Katanga ce qui lui a permis de découvrir la vie en brousse et de s'impliquer quotidiennement dans la protection des troupeaux et des populations des villages voisins contre les grands prédateurs.

A son retour en Belgique il publia deux ouvrages dans lesquels il raconte son expérience vécue lors de son séjour au Congo et ses visites dans d'autres pays d'Afrique. Le premier s'intitule '*Un Congo tel qu'on ne le reverra jamais'* (duquel nous tirons cet article) et le second *'Quarante-six années de brousse et de chasse en Afrique'*. La bibliothèque du MAN possède ces deux ouvrages.

Dans le récit que nous reproduisons ci-après, l'auteur nous raconte la poursuite d'un léopard pour venger un blessé et explique pourquoi les cimetières des villages de savane ne sont pas encombrés de tombes !

POUR VENGER UN BLESSÉ

En 1931, un soir vers 7 heures, alors que je me reposais après une harassante journée de travail, toute une délégation m'arriva du village voisin, portant un certain Makanama, qui avait été blessé par un léopard en fin d'après-midi. On me demandait, comme toujours, primo : de soigner Makanama, ce que je fis sur le champ, secundo : d'aller tuer l'animal dangereux qui avait bu du sang du clan. Je promis de faire mon possible dès le lendemain matin, mais en prévenant que j'exigeais l'aide des villageois.

Pendant que je désinfectais les blessures, débridant les plus grandes plaies, pas trop graves heureusement (bien que je savais que j'en aurais pour un mois au moins à soigner Makanama journellement - car, si le Congo, à ce moment, n'en était plus au règne des purges, clystères et saignées, il n'en était tout de même pas encore arrivé au stade des hormones, des vitamines et des injections), j'interrogeai Makanama pour savoir comment il avait été blessé.

Voici ce qu'il me raconta. En revenant d'une chasse en forêt, il avait rencontré un léopard et, espérant une belle peau pour l'offrir à son Chef, il avait tiré sur l'animal convoité, le blessant mortellement selon ses dires. Seulement, le léopard était venu immédiatement sur Makanama, qui avait escaladé un arbre. Mais le léopard, plus rapide, lui avait sauté sur le dos, l'obligeant à dégringoler de son refuge. Au même moment, le léopard lui avait planté ses crocs dans la cuisse. Alors, Makanama fit le mort et le léopard l'avait laissé à son sort ; il s'était alors traîné vers un sentier, où il avait rencontré des femmes qui revenaient de la pêche en commun. Celles-ci avaient alerté ses compagnons au village et on me l'avait amené ; les blessures des muscles de la cuisse étaient profondes et douloureuses, mais rien là, ni sur le dos, n'était irréparable. Je me félicitai de ce que mon blessé ait eu la présence d'esprit de faire le mort car, s'il s'était défendu, je voyais déjà l'affreux tableau du pauvre bougre, chevauché par le fauve et celui-ci ouvrant le ventre avec les griffes de ses pattes postérieures.

Au matin suivant, avec une vingtaine de villageois, j'étais arrivé à l'emplacement où avait eu lieu l'accident. A part le sang de Makanama, nous ne trouvâmes que quelques gouttes de sang provenant du léopard, celui-ci avait descendu la galerie forestière sur une centaine de mètres.

Avant de pousser plus avant mes investigations, nous allâmes examiner à 300 mètres en aval et sur les côtés, pour savoir, si notre criminel avait pris le large en s'éloignant des lieux de son forfait ; rien ne révélait un passage quelconque et, comme je savais que dans ce genre de recherches, je pouvais faire absolue confiance dans les connaissances de la bande qui m'accompagnait, le fauve devait être proche.

J'allai donc me poster au milieu du bois vers l'aval, après avoir ordonné que l'on rabatte la galerie vers moi ; il n'y avait pas d'intervalle de plus de 3 à 4 mètres entre les traqueurs ; quelques-uns avaient des fusils à piston, d'autres des lances ou encore des massues et des coutelas. La famille de Makanama était représentée au grand complet, afin de venger le sang répandu.

La ligne des rabatteurs avait parcouru environ 200m dans ma direction, progressant silencieusement selon mes instructions en pareil cas : frapper le sol et les troncs d'arbres avec des gourdins, mais surtout, ne pas proférer une seule parole, rien n'étant plus dangereux. Le son de la voix humaine énerve à tel point les fauves qu'elle provoque souvent leur attaque coléreuse. Dans mon attente, j'imaginais déjà l'instant où j'allais voir le léopard essayant de se faufiler sur mes côtés et présentant une cible facile ; j'attendais aussi, d'un moment à l'autre, le bruit provenant des rabatteurs chantant victoire, après avoir découvert le cadavre du fauve.

La réalité fut toute autre. Un grognement furibond, des cris humains, une débandade générale et un silence de mort. J'appelai pour apprendre ce qui s'était passé, bien que je l'eusse déjà deviné partiellement. Il me fut répondu que le léopard venait de sauter sur Tshikolo, oncle de Makanama et l'avait tué. L'exagération n'étant qu'un péché véniel chez les Congolais, il faut leur pardonner ce penchant à donner comme mort un blessé (ce qui était le cas de Tshikolo) ou un homme ayant une syncope.

Dans le même ordre d'idées, à l'intérieur du clan, les vieux et les vieilles, arrivés à la fin de leur vie, sont des unités devenues totalement inutiles à la vie de la tribu. Aussi sont-ils rejetés. Abandonnées à elles-mêmes, les personnes fort âgées se retirent alors, pour vivre par groupe de 5 à 6 dans des huttes qui tombent de vétusté, au fin fond des forêts, à proximité d'un point d'eau. Là, le climat est moins variable et la vie plus clémente pour de faibles vieillards devenus incapables de cultiver pour subvenir à leurs besoins.

Dans certaines régions, au Katanga par exemple, lorsqu'un vieux approche de l'article de la mort, l'ancêtre qui n'est plus d'aucune aide est porté, vers le soir, à 300 ou 400 mètres du village et laissé au bord du sentier. Là, de nuit, les hyènes viendront accomplir leur œuvre de nettoyeurs. Si, par hasard, l'hyène oubliait de passer cette nuit-là, le froid éteindra le peu de vie restant dans le vieil organisme. Sinon, le lendemain, le soleil et les fourmis, et après eux les vautours remplaceront utilement les hyènes. Le clan préfère cette solution, qui vous paraît inhumaine mais qui, pour le primitif, est naturelle car, si les vieillards mouraient au village, les mauvais esprits subsisteraient sur place et on serait forcé d'abandonner les lieux pour aller construire ailleurs.

C'est à peu près à titre identique que les oncles maternels font disparaître, par noyade, les nouveau-nés difformes ou mongoliens ; en ordre principal, parce que cela provoque un préjudice entrainant une moins-value de la mère à qui ils dérobent son enfant. En agissant de la sorte, les adultes interviennent, sans le savoir, dans la prolongation de la rusticité de l'espèce. J'en ai connu deux cas : le premier sur la Luilu en 1925, le second sur la Malafudi, en décembre 1928.

Mais revenons à nos moutons... Je me rendis au plus vite sur place, où je trouvai Tshikolo, un coup de griffe sur la tête et l'épaule profondément mordue, se plaignant doucement, mais bien vivant. Je le fis transporter au village et, de là, chez moi. De ce fait, je ne disposais plus assez d'hommes pour continuer la battue et puis, je ne pouvais laisser mes gens isolés devant l'attitude agressive du léopard. Le fauve s'était réfugié dans un groupe de forêt et de pennisetum, d'une superficie de 100 m. sur 60. Pour le déloger de là, j'entrepris, avec 4 hommes, de tailler dans ce bloc un sentier tous les 10 mètres. Je suivais ou précédais mes gens de 2 ou 3 mètres. Nous terminâmes ainsi 3 sentiers, empiétant de plus en plus sur le domaine du léopard mais, au quatrième sentier, en- dehors de la forêt maintenant, entièrement dans le lot restant recouvert de l'enchevêtrement des pennisetum (fausses cannes à sucre), Mataye, un cousin assez âgé de Makanama, devenu trop confiant en voyant la besogne avancer, s'éloigna de 4 mètres sur ma droite, dans la direction d'un arbre déraciné. J'eus juste le temps de dire : « Mataye, reviens ici plus près de moi, car là où tu te trouves, je ne pourrais te défendre en cas d'attaque », que le léopard avait bondi sur le pauvre Mataye, l'entraînant au sol dans les hautes graminées, où il m'était impossible de

voir la moindre chose. J'entendais des grognements furieux, m'avisant, de ce que le fauve s'acharnait sur sa victime.

A BON COMPTE

J'avançai prestement et, à deux mètres de distance, je vis le léopard qui étreignait Mataye de ses deux membres antérieurs, tout en lui mordant furieusement le dos. Je tirai le léopard à la tête ; il disparut dans une crevasse d'érosion sous les herbes, pour ressortir tout aussi prestement et se dresser devant moi, me dominant de ses deux pattes pour me saisir à la tête. Je tirai à la gorge mais, dans un ultime effort, il parvint à me décocher un coup de ses griffes sur mon avant- bras, y laissant deux traces, l'une profonde, l'autre superficielle.

Maintenant, il gisait à mes pieds, après m'avoir joué ce tour pendable, mais je m'en tirais à bon compte tandis que ce léopard, pour un animal soi-disant mortellement blessé par Makanama ne s'était pas trop mal comporté ! En réalité, la seule blessure provoquée par Makanama était encombrante pour le fauve, mais légère dans son ensemble, la balle ayant sectionné le tendon de l'articulation au genou d'une des pattes postérieures, ce qui obligeait le léopard à traîner la patte, tandis que le bout du tendon qui dépassait s'accrochait à tous les obstacles. Voilà pourquoi l'animal ne s'était pas éloigné du lieu du drame, où il avait eu tout le temps de méditer sa vengeance, que courageusement, il mena jusqu'à son dernier souffle.

Mes compagnons s'affairaient en voyant du sang sur mon bras. Je les tranquillisai, prenant la chose en plaisantant, malgré les pincements sérieux que je ressentais. Je laissai d'abord couler le sang durant un bon moment, puis je suçai les lèvres de mes blessures avant de faire placer mon mouchoir, solidement retenu en place avec un bout de ma chemise. Il fallait surtout s'occuper de Mataye, qui était assez vilainement amoché. Il fut donc transporté chez moi, où Tshikolo l'avait précédé. Il fallut encore porter le léopard qui, lui, était encore le plus lourd. C'était un mâle de 65 kg., ce qui est respectable pour la région Bakete.

Je n'eus pas d'infection à mon bras, qui guérit en 3 semaines, tandis que mes 3 hommes blessés firent de l'infection. Mais au bout de 7 semaines, le dernier, qui était aussi le plus vieux : Mataye, était guéri lui aussi. Makanama est toujours en vie, tandis que les deux autres membres de sa famille sont morts depuis un bon moment, mais morts de leur belle mort.

EVEILLÉ PAR UN SILENCE PRUDENT

L'année suivante, au même village, on m'apporta au milieu de la matinée un jeune homme d'environ 17 ans, Tshikenke.

Il venait d'être sérieusement malmené par un léopard et portait des blessures profondes à la tête et aux épaules, ainsi que des coups de griffes sur le dos et aux cuisses.

L'accident était arrivé de la façon suivante : Tshikenke et un compagnon cheminaient sur un sentier de bétail lorsqu'ils remarquèrent des traces de sang et la traînée d'un corps sur le sol. Ils suivirent ces indices, pour arriver au cadavre partiellement dévoré d'un « guib ». Voulant profiter de cette aubaine, ils allaient emporter le cadavre, lorsque, soudain un léopard se précipita sur Tshinkenke, le jetant au sol et le lacérant de toutes parts. Puis, il l'abandonna, tandis que son camarade, ayant pris ses jambes à son cou, était parti chercher de l'aide.

Je dus raser complètement les cheveux de Tshinkenke, grouper des lambeaux de peau, débrider des plaies et désinfecter toutes ses blessures à vif (et elles étaient nombreuses !). Durant toutes ces opérations, Tshinkenke était vigoureusement maintenu couché sur une table par des membres de sa famille, mais il n'arrêta pas, sous l'effet de la douleur, de m'insulter. Après un couple d'heures passées ainsi, je pus finalement aller chercher mon fusil et me rendre à l'emplacement où l'antilope était restée.

Il était près de 2 heures de l'après-midi. Il faisait chaud. Aussi, le dos appuyé contre un arbuste, je m'endormis pour un bon bout de temps puis je veillai, tous mes sens aux aguets. Ce ne fut pas en vain A 4 heures pile, le silence des oiseaux me paraissant suspect, je levai mon fusil dans la direction d'où j'attendais la venue du fauve. Aussitôt, il fut là de sa démarche nonchalante, en pleine confiance. Mais cette fois, il ne gagna pas l'enjeu car, quelques secondes plus tard, il était mort ; c'était une femelle de 38 kg. L'ovation des Congolais fut, une fois de plus, délirante.

Dans ce même coin, j'eus plus tard encore, un homme, Kandaye, blessé par un léopard et, cette fois, sans la moindre provocation de sa part. Ce léopard-là, je ne le trouvai jamais. Un matin, pas très loin de ce point, mes gens trouvèrent un léopard mort suite aux blessures qu'il avait reçues, à l'occasion d'un combat nocturne avec un vieux mâle de potamochère. Celui-ci agonisait à 50 mètres de distance du cadavre du fauve. Toute la tragédie qui s'était déroulée entre ces deux antagonistes pouvait être aisément reconstituée, en suivant les traces de sang et les empreintes sur le sol et dans les herbes.

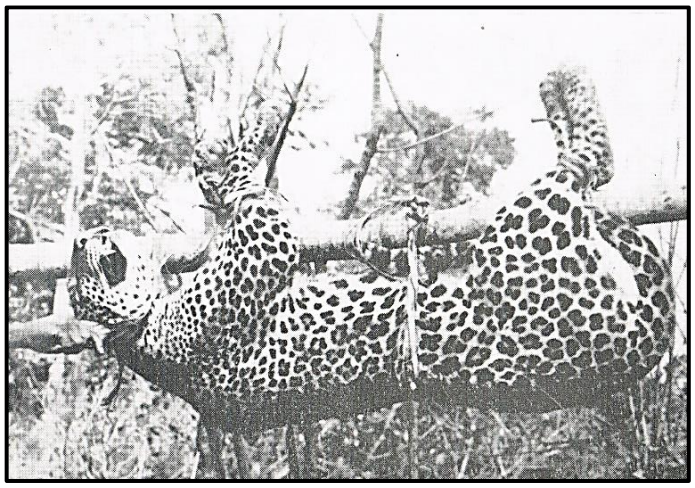

Photo de l'auteur

Je n'ai connu qu'un seul cas où un léopard attaqua et tua un bouvillon de plus d'un an. Habituellement, il ne tue que des veaux. Ce cas se présenta fort loin des lieux habités aussi, j'allai me mettre à l'affut à flanc d'une colline, à 100 mètres de la lisière de la forêt. Sachant que j'aurais à tirer de loin, j'avais ma carabine double. J'eus la chance de voir le fauve à 200 mètres de distance, bien avant 6 heures du soir. Mais, à cette distance, dans les herbages, je ne distinguais - et encore par intermittence - qu'une tache sombre. J'interrogeai Kamukeshi, pour savoir si c'était bien le léopard qui était sorti de ce côté du couvert, aussi loin en avant de sa proie. Il me donna cette réponse sibylline « tire, nous verrons bien après ». Il ajouta, toutefois « il me semble que le pays est bien silencieux et ce francolin qui vient d'interrompre son rappel me fait penser que c'est le léopard ou qu'il n'est pas loin ».

J'attendis pourtant mais, voyant toujours cette tache sombre, une nouvelle fois arrêtée après un déplacement de quelques mètres, je tirai avec succès, car c'était bien le fauve. Il roula en grognant furieusement puis, en quelques bonds, rejoignit le couvert forestier. Il était trop tard, ce soir-là, pour que je puisse suivre le léopard avec quelque chance de succès. Je revins le lendemain et, après une recherche difficile, car nous avions rapidement perdu les traces, nous trouvâmes un très beau léopard mort, au fin fond du ravin, où il avait roulé au fond d'un précipice ; il était complètement dissimulé sous une couche de feuilles et d'humus, qu'il avait entrainé dans sa chute mortelle sur un parcours d'une soixantaine de mètres. Une balle expansive de 375[23] ne pardonne jamais à un léopard.

[23] **Note CRNAA** : Le .375 est le calibre préféré des chasseurs de gros gibier en Afrique. Ce nombre exprime en millième de pouce le diamètre de la balle, cela correspond à environ 9,50mm.

CONGO INDEPENDANT

Note liminaire

Certains commémorent l'anniversaire de la mort de Lumumba, mais d'autres en son nom ont fomenté et entretenu pendant plusieurs mois une rébellion dans le Congo nouvellement indépendant. Durant cette période, de nombreux congolais ont été torturés et massacrés et les étrangers n'étaient pas épargnés. L'opération 'Dragon rouge' avec un assaut le 24 novembre 1964 sur Stanleyville a été la première étape en vue de mettre fin à cette rébellion et délivrer les otages. Ensuite l'opération 'Dragon noir' permettra de libérer Paulis (Isiro). Cette opération aéroportée des paras-commandos belges transportés par des avions américains était complétée par celle de la colonne 'Ommegang' au sol, agissant pour le gouvernement congolais.

Ci-après nous vous livrons le témoignage d'une personne, dont nous préserverons l'anonymat et qui a subi des sévices lors de la rébellion muleliste en Province Orientale (Congo) de 1964. Pour se libérer de sa souffrance, elle nous demande de publier son texte.

Madame (L.H.), belge, née à Buta (Bas-Uélé, Province Orientale) le 25 mars 1946 et résidente à Ango (Bas-Uélé) en famille avec ses parents, sa sœur et son frère a été prise en otage en novembre 1964 et à 18 ans, a subi des sévices de la part des mulélistes lors de la rébellion de 1964 en Province Orientale.

Pendant 42 ans Madame L.H. a refoulé cette période sombre de sa vie (déni) car elle voulait continuer à vivre et fonder une famille. Elle s'est mariée, a une fille et des petits enfants.

A l'âge de 60 ans, des souvenirs sombres sont réapparus dans sa mémoire et elle a réussi à en parler (à un psychologue) et a relaté dans un récit d'une vingtaine de pages ce qui s'était passé en novembre 1964.

Apprenant que les victimes des attentats djihadistes de Zaventem et de la station Metro Maelbeek en 2016 seraient reconnus comme victimes (et probablement dédommagés), elle a donc engagé une procédure afin d'être reconnue *victime civile de guerre*. Lors de son passage à la Commission Civile d'Invalidité[24] elle a présenté son *'rapport'* intitulé : *Récit : conflit de guerre lors de la rébellion muléliste de 1964, Congo, Ango, RDC.*

Sa démarche ayant abouti, son invalidité a été reconnue et elle signale que ce jugement fait jurisprudence.

Elle (me) demande donc d'informer les victimes de la rébellion muleliste de 1964 afin qu'ils entreprennent, s'ils le souhaitent, la démarche nécessaire à une reconnaissance.

* * * *

RECIT : CONFLIT DE GUERRE LORS DE LA REBELLION DES SIMBAS MULELISTE DE 1964 CONGO A ANGO R.D.C. (les titres sont de la rédaction CRNAA)

ANGO, PROVINCE ORIENTALE, NOVEMBRE 1964

« Cela est sur mon honneur et véridique de mes écrits. La mémoire occulte, mais n'oublie jamais les moments tragiques d'une vie. Ma mémoire a su faire un déni durant 42 ans, afin de pouvoir continuer à vivre une vie normale et créer une famille. C'est à l'âge de 60 ans, que ces souvenirs sombres sont réapparus petit à petit, je l'ai enfin accepté sans aucune culpabilité. J'ai su enfin en parler.

En 1964 nous habitions ma famille et moi dans le chef-lieu du district d'Ango au nord de la R.D.C où mes parents avaient repris et fait l'achat de deux succursales de la N.A.H.V. N.V. NIEUWE AFRIKAANSCHE HANDELS VENNOOTSCHAP à Ango.

[24] **Note CRNAA** : CAAMI. Action sociale Victimes de guerre. Rue des augustins, 18 à 4000 Liège. www.caami.be. Direction victimes de guerre.

Nous y vivions paisiblement comme toute famille. Nous ne savions pas que nous allions vivre les moments les plus dramatiques de notre existence. Tout cela commença au mois de novembre 1964, nous avons été pris en otage par des militaires rebelles simbas mulélistes. Cette rébellion avait débuté par un conflit de guerre interne entre Congolais.

RDCongo

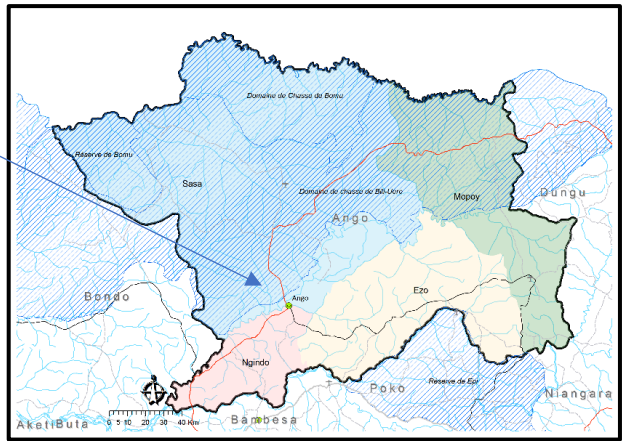

Territoire d'Ango

C'était une journée ensoleillée, il y régnait un calme peu habituel. Comme la plupart du temps, nos journées se passaient à l'extérieur de la maison dans notre jardin. En regardant dans la parcelle voisine, je vis plusieurs personnes fuir en direction de la forêt proche. Cette forêt commençait à environ 20 mètres à l'arrière de notre parcelle, tout comme la plupart du centre commercial de brousse, là nous habitions ma famille et moi, les maisons étaient situées sur le même alignement de la route principale.

Dans les zones proches, beaucoup de familles Congolaises avaient construits leurs logements, appelés cité, les déplacements de ses habitants se faisaient uniquement sur des sentiers de brousse. Lorsque, je remarquais la fuite soudaine de toutes ces personnes, je me suis posée la question... quelle était la raison de cette fuite ? J'observais la rue qui faisait face à notre maison. Je remarquais ébahie, qu'à chaque extrémité de la rue, il y avait des hommes Africains, qui se suivaient en file indienne. Tous étaient torses nus, à la taille une ceinture de feuillage, à la main une lance. Je fus prise de panique et me cachai derrière une haie proche. Lorsque le calme fut revenu, je suis rentrée rejoindre ma sœur à l'intérieur de la maison, et tout naturellement, nous nous demandions, ce qui s'était passé .... Notre père avait quitté son bureau qui se trouvait au fond de la parcelle pour nous rejoindre, notre mère ainsi que notre jeune frère qui devait probablement continuer leurs activités du moment, n'ayant pas vu ce qu'il se passait.

Les portes d'entrées de la parcelle, ainsi que celles de la maison restaient constamment ouvertes durant la journée. Nous vîmes avec surprise rentrer dans le salon, un de ces hommes qui avait défilé dans la rue; dans sa main, il tenait un couteau, obligeait notre père de se positionner contre un des murs du salon, il lui dit : toi l'homme blanc que fais-tu ici. Tout cela dans le dialecte Lingala, que nous tous parlions et comprenions, il continuait ses questions : d'où tu viens et de quel pays ? ; il répondit : de Belgique. Alors je vais te tuer, il plaça le couteau sur sa gorge tout en lui disant de se positionner contre le mur. Le guerrier simba nous demanda de sortir de la pièce et dit à mon père, je vais t'égorger, mais pas devant ces enfants. Je le regardais et lui dit, non, nous ne partirons pas, car tu ne vas pas tuer notre père, pourquoi veux-tu le tuer ? Tu ne peux pas le tuer, car c'est est un homme très gentil. Il relâcha la pression du couteau. Il me regardait d'un regard haineux et me cria, éloignes-toi de moi. Il me demanda, qui es-tu toi ? je lui répondis, sa fille, il m'a répondu qu'il ne me croyait pas, ma sœur Cathy et nos deux cousins répondirent oui, elle est sa fille. Cette conversation toujours en dialecte lingala, il se retournait vers notre père et lui dit, toi le blanc, c'est un jour de chance pour toi et aujourd'hui je suis pressé, je te tuerai une prochaine fois, je te laisse la vie uniquement pour la simple raison que Dieu t'a donné la joie d'être un père et d'avoir beaucoup d'enfants, remercie-le, puis il quitta la maison.

Aujourd'hui, lorsque, je pense à ces moments-là, cela devait être sûrement de la naïveté de ma part, malgré la peur qui m'avait envahi depuis le début de cet événement.

Peut-être une réaction de nos soirées où notre père aimait nous parler de la guerre d'Abyssinie. Nous ses enfants, nous avions pris l'habitude de la nommer l'histoire de sa guerre.

Nous écoutions bien des fois son récit. Il était un ancien combattant de la guerre 1940 à 1945, il a été mobilisé au Congo en 1942 jusqu'au 30 juin 1945 et a combattu en Abyssinie. Dans un bataillon Belge colonial avec des soldats Congolais. Il avait combattu lors des batailles d'Asosa et de Saïo. Lorsque nous lui demandions s'il avait eu peur dans ses moments-là, sa réponse fut toujours la même, que la guerre est une bien vilaine chose, que tout homme même s'il a peur ne peut pas le montrer, que cela est une chose à ne jamais faire devant son ennemi, il pourrait prendre cela pour de la faiblesse.

Le lendemain, nous eûmes connaissance par notre boy Pierre (traduction de l'anglais boy : garçon, serviteur), qu'il se passait des choses graves au rond-point des bureaux administratifs, sous le drapeau, c'est à cet endroit que tous les matins à six heures, les soldats casernés faisaient le salut au drapeau. Nous restions toujours aussi confus de la situation présente. Nous ne tardions pas à connaitre la suite des événements, nous vîmes un militaire armé qui nous ordonna de nous présenter à pied au rond-point, où était placé le drapeau Congolais et à la main tenir une branche de feuillage, que nous devions agiter lors de notre marche. Nos parents ma sœur Cathy, ainsi que mon frère Henri. Nous voilà partis sur la rue en direction des bureaux administratifs, tenant en main nos feuillages tout en les agitant, nos regards ne se sont croisés qu'un instant, vu la situation burlesque nous préférions ne plus nous observer au risque d'en rire.

C'était perturbant de voir cette rue habituellement calme remplie de monde, plus nous nous approchions, plus nous entendions des cris de voix lointaines. A un moment nous vîmes s'approcher des hommes en uniforme militaire, un d'entre eux tenait une corde, qui était nouée autour du cou d'un homme, ainsi que ses mains. Nous avons été assez surpris de voir que cet homme était notre voisin, un commerçant Congolais, (à Ango nous étions la seule famille Belge, les autres étaient des missionnaires et des religieux(ses) qui habitaient dans leurs couvents près de l'Église du village environ à 6 kilomètres d'où nous habitions). Notre pauvre voisin était entouré de quatre militaires simbas qui l'entrainent vers son commerce. Un de ses militaires stoppa sa marche à notre hauteur et il nous demanda où nous allions ; notre mère lui expliqua qu'un peu plus tôt un soldat nous avait ordonné de nous rendre auprès du drapeau, il répondit d'une voix, vous les blancs, cette guerre n'est pas votre problème, retournez chez vous, il nous raccompagne à la porte de notre maison et nous donna l'ordre de ne pas en sortir.

L'HORREUR AU QUOTIDIEN

Fin de journée nous vîmes entrer Agnès, une dame Congolaise qui vivait avec nous dans notre parcelle, elle expliquait à notre mère les horreurs de la journée, les rebelles avaient ratissé la plupart des maisons de la cité, ils y faisaient sortir tous les habitants de leurs maisons en les obligeant de rejoindre le rond-point de l'administration, devant le nouveau drapeau Congolais, et là, ils les séparaient en deux groupes, d'un côté les femmes et de l'autre les hommes.

Une estrade était positionnée au centre de la place du district. Sur cette estrade, il y avait debout un militaire portant une arme, lorsque la place fut remplie le militaire pris la parole, il se présentait en leur expliquant la raison de leur présence à Ango qu'ils étaient des combattants du Mouvement Nationaliste Congolais le M.N.C, et qu'ils combattaient sous les ordres de leurs chefs qui se nommaient Mulélé et Somialou qui étaient casernés à Stanleyville (Kisangani). Il disait que la population d'Ango était conquise et à leurs ordres, eux, les combattants simbas, la population avait ordre de dénoncer tous ceux qui avaient travaillés pour le P.N.P[25] (que ce soit des employés, des policiers, où des militaires) car ils

[25] **Note CRNAA** : PNP : parti national du progrès et ses alliés représente 12% des voix aux élections législatives de 1960. Le Mouvement national congolais Lumumba (MNC-L) et ses alliés obtient 31%.

faisaient un nettoyage, afin de rendre le Congo aux congolais, qu'ils étaient indépendants et libres depuis le 30 juin 1960.

Il précisa bien que cela était une affaire d'homme, quant aux femmes, elles n'auraient plus aucun droit et elles avaient l'interdiction de toucher un guerrier ou militaire Simba. Car si elles osaient le faire, elles seraient tuées. L'homme continua son discours en disant que la population avait surement dû constater que les premiers hommes rentrés dans le village étaient des petits hommes des forêts, les pygmées. Par la suite, ils avaient dû voir arriver des militaires armés et leurs officiers, ils étaient tous des soldats de l'armée simbas muleliste, il raconta ensuite qu'avant la guerre ils avaient tous reçu une initiation d'une grande sorcière, suite à cette initiation, il leur était interdit de toucher une femme, car les femmes sont des fois sales, si jamais ils se laissaient charmer par une d'entre elles en la touchant, ils perdraient leur pouvoir. Ce pouvoir est puissant, ainsi durant les combats avec l'ennemi, ils n'auront jamais peur et ne craindraient pas d'avancer vers l'ennemi, même si eux étaient armés de fusils et tiraient dans leurs directions et cela n'aurait aucun effet sur eux, ils doivent seulement continuer d'avancer, tout ça grâce au pouvoir de la puissante grande sorcière.

Les guerriers et les militaires simbas recevaient journalièrement du thé mélangé à des feuilles de chanvre (drogue), ils recevaient également du sucre. Le sucre constituait une denrée rare qui leur était généreusement offerte, les officiers leur disaient d'en boire plusieurs fois par jour et de fumer les feuilles à longueur de journée. C'est dans ces conditions que ces hommes exécutent les ordres donnés de leurs supérieurs, et qu'ils pensaient avoir réellement reçu des pouvoirs d'une sorcière. (Nous apprîmes aussi que les gradés n'étaient pas mis au même régime).

Agnès continua à énoncer les horreurs de cette journée du mois de novembre 1964, le soldat leur expliquait comment ça allait se passer à partir de maintenant, et il leur expliquait également la façon dont ils devaient voter. Lorsque, je vous demanderai de voter, cela se fera par vote populaire, qui consiste à agiter vos branches de feuillage, lorsque je vous le dirai. Vous verrez un homme qui vous sera présenté, si vous estimez qu'il est coupable, je vous dirai, Lumumba matéka, vous devrez crier matéka, matéka, si vous pensez, qu'il n'est pas coupable criez maï – maï, et l'homme sera libéré. Ainsi se feront les votes, des votes de voix, si la majorité crie matéka... matéka... la sentence sera une exécution, si les cris plus nombreux sont maï… maï... la personne sera libérée. Il annonça qu'il allait commencer les votes. A ce moment-là, Agnès avait remarqué l'arrivée de l'administrateur du territoire qui appartenait à l'ethnie des Azandé, originaire d'Ango, ses mains liées dans le dos. On le positionne devant le drapeau Congolais, le militaire leur demanda maintenant de voter. Ceux qui oseraient pleurer seront considérés comme des traîtres et ils seront exécutés. Personne ne doit pleurer, on ne pleure pas un ennemi.

Maintenant votez pour cet homme, est-il coupable ou pas, votez. Elle expliqua que la population agitait les branches de feuillages, ils ne savaient pas comment se comporter, ils ne comprenaient pas ce qui était en train de se dérouler devant eux. La population était entourée de soldats simbas et des petits hommes pygmées armés qui surveillaient leurs mouvements et leurs comportements. Les simbas présents se mettaient à crier de plus en plus fort matéka... matéka ...., la foule ne faisaient qu'observer, ils étaient abasourdis. Tout d'un coup un des petits hommes pygmées, muni d'un couteau égorgeait l'administrateur du territoire, aux yeux de tous, sous le drapeau, cela fût suivi par des cris d'étonnement et de peur. Agnès poursuivit son récit en pleurant. Dans le groupe des femmes, se trouvaient l'épouse de l'administrateur qui voulait se ruer vers son mari, les femmes qui l'entouraient eurent juste le temps de la saisir en bâillonnant sa bouche pour que les rebelles simbas ne puissent entendre ses hurlements, elles la cachait à la vue des soldats simbas qui les surveillent pour qu'ils ne puissent pas la voir, elle tomba évanouie. Ensuite, ce fut le tour d'un jeune officier qui fut exécuté et d'autres exécutions ont suivis (la raison de ce récit, aura une importance pour la suite des événements nous concernant).

Après cette journée nos parents prirent la décision que ma sœur Cathy et moi devions rester à l'intérieur de la maison, cachées, lorsque que nous entendions du bruit venant de l'extérieur et que nous logerons tous hors de la maison.

La nuit venue nous nous installions dans une des annexes qui se situait dans la parcelle distante d'environ 50 mètres à l'arrière de la maison. Un garage destiné à la réparation des véhicules, une des parties n'étaient pas complètement emmuré, dans un coin était stocké des sacs de noyaux de indigos (palmistes), cela serait sur ces sacs que nous dormirons et passerons nos nuits, afin de pouvoir fuir vers la forêt qui se situait à l'arrière du garage.

Lorsque la nuit venue environ 18 heures, nous primes nos couvertures, nous nous installions sur ses sacs de indigos (palmistes) qui se trouvaient superposés en hauteur, pour nous éviter une rencontre d'un serpent au sol, chose courante dans les tropiques. C'est dans ces conditions que nous passerons nos nuits qui étaient peu confortables. A l'époque l'électricité était non existante à Ango. Soudain nous entendîmes des voix, ainsi que des pas d'hommes qui circulaient dans la parcelle intérieure de la maison. Comme souvent lors des nuits africaines le ciel était bleu, sans nuages et étoilé, malgré que la nuit fût complète. Nous avions suffisamment de luminosité à une observation d'un grand espace extérieur dans le jardin, afin d'apercevoir les mouvements de l'endroit, où nous étions cachés, on pouvait voir distinctement des hommes, ils étaient environ 4 ou 5 personnes. Nous nous abritons au plus vite à l'arrière d'un muret qui était élevé d'environ 80 cm d'hauteur tout en évitant de faire le moindre bruit. Nous vîmes ces hommes vêtus d'uniformes militaires, l'un d'entre eux tenait en main une torche puissante, qu'il faisait circuler à travers la parcelle et d'autres frappaient aux portes et aux carreaux des fenêtres de la maison. De l'endroit où nous étions cachés, nous n'osions pas bouger cela pourrait trahir notre présence.

Par la suite nous entendons une voix donner des ordres en kiswahili, que notre mère comprenait, (notre chère maman était mulâtresse de père Portugais et de mère Congolaise). Lorsqu'ils quittèrent la maison, nous restâmes un moment silencieux, ainsi être sûr de leurs départs. Lorsque nous n'entendions plus aucuns bruits, nous retournions sur les sacs de indigos (palmistes). Notre mère nous traduit les dits des militaires simbas qui disaient : on dirait que la maison est vide. Puis, il dit que ces blancs ne doivent pas être bien loin, qu'il avait lu un rapport d'un militaire aujourd'hui, qui disait, qu'il nous avait aperçus sur la route durant la journée, qu'il nous avait reconduit à notre domicile.

Nos parents restaient perplexes vu la situation. Nos parents et nous ne connaissions pas les parcours des sentiers qui se situaient dans la cité environnante de notre domicile.

Le lendemain, nous retournions à l'intérieur de la maison. Comme tous les jours à 6 heures nous aperçûmes Pierre notre cuisinier rentré pour nous servir le déjeuner, nous le regardions un peu étonnés de sa présence. Notre père lui demande s'il avait été au rassemblement devant le drapeau, il répondit oui, mais, qu'il préférait lui donner les informations plus tard, lorsqu'il se trouverait à son bureau, en rajoutant que des vilaines choses se sont passées.

Notre mère lui dit : Pierre cela fait déjà deux jours que Martin, la sentinelle, était venu la prévenir qu'il quittait son emploi, peut-être était-il au courant de cette future situation. Pierre nous regardait, l'un après l'autre, puis répondit à notre mère : Madame depuis des années que je suis à votre service vous pensez que je vais vous laisser, non, même si vous m'obligez ; tous les jours à 6 heures je serai là à faire mon travail, comme tous les jours que j'ai vécu avec vous.

Ma sœur Cathy et moi nous restions à l'intérieur de la maison comme convenu. Notre frère Henri âgé de 11 ans passait ses journées normalement. Lorsque le soir venu soudain j'entendis le bruit d'un véhicule, chose plutôt rare à l'époque sur des routes de brousse, il stoppa devant la haie de l'entrée de la maison puis le bruit de l'ouverture de la grille d'entrée.

Cathy et moi nous nous éloignons des fenêtres pour nous cacher de tous regards. Nous entendions des bruits de pas qui résonnaient sur le sol de terre battue de la parcelle qui se dirigeaient vers le bureau de notre père. A ce moment, la peur fit accélérer les battements de mon cœur. Notre père vient nous informer de la situation suite à la visite du commandant des rebelles simbas, qu'il lui avait dit que cette guerre constituait une guerre entre Congolais, que nous ne devions rien craindre, qu'il placerait des militaires armés devant la maison. Si nous voulions sortir à l'extérieur de la parcelle, il devrait au préalable être informé, qu'il était le seul à donner son accord. Notre père rajouta que cette situation n'était

pas très claire, qu'il était préférable de continuer de nous cacher à l'intérieur. Le jour même étaient placés deux gardes militaires armés, placés en permanence devant notre domicile et qui circulaient journalièrement dans la parcelle.

LA FAMILLE EST MENACEE PAR LES REBELLES

Nous arrivions fin du mois de novembre 1964. Notre père reçut encore la visite du commandant des rebelles simbas, qui lui demanda si notre frère Henri ne pouvait l'accompagner, qu'il lui donnerait le grade de lieutenant, notre frère Henri avait à peine 11 ans. Papa lui dit non qu'il était encore un enfant et lui avait posé la question s'il avait d'autres enfants, il avait répondu que non.

Un autre jour, il vint pour lui dire qu'il avait eu une information par un citoyen Congolais, qu'il avait combattu durant la guerre de l'Abyssinie et qu'il était leur chef. Mon père connaissait cette personne, il était l'administrateur adjoint d'Ango avant la rébellion simbas, il confirma ces dires, en ajoutant qu'il n'avait qu'un petit grade, celui d'adjudant. Puis il lui demanda s'il pouvait venir leur apprendre comment arrêter l'ennemi lors d'un combat car lui n'a jamais fait de guerre. Notre père lui répondit qu'il y a de cela bien longtemps qu'il n'avait plus fait la guerre et qu'il était Belge que son pays lui interdisait de se battre pour un autre pays.

Quelques jours après, un soir nous nous trouvions à l'intérieur, il faisait nuit, nous venions de constater des bruits de pas, ensuite frapper à la porte d'entrée, Cathy et moi nous eurent juste le temps de nous abriter. Notre père ouvrit la porte, là se trouvait le commandant accompagné de quelques soldats certains en uniformes et d'autres torses nus. Ils s'installèrent sur la terrasse et ordonnait à notre père et mère de les rejoindre. A un moment donné, nous entendions des voix qui se faisaient de plus en plus agressives: toi le blanc tu te prends pour qui, il parait que lorsqu'un noir vient te voir et que tu lui donnes une boisson dans un verre, lors de son départ, tu lui (au boy) dis de casser ce verre, car tu ne veux pas que ta famille et toi d'être resservis dans le même verre qu'un nègre. De même que tu nous insultes souvent d'être des macaques ; une chose que nos parents n'auraient admis que (nos) personnes s'expriment avec des tels propos sous notre toit, notre mère intervient en disant : mon mari ne dit pas de telles choses, ajoutait ma propre mère (qui) est Congolaise, il lui répondit : toi tais toi, tu n'es pas noire ni Congolaise, tu es blanche comme eux. Il a été dit par plusieurs personnes que tu étais fière et tu ne voulais pas nous fréquenter nous les noirs, le tout dit d'un ton menaçant, puis il dit à nos parents, levez-vous, maintenant vous allez nous accompagner.

Nous étions toujours cachées. Vu le déroulement de la situation, nous ne pouvions plus continuer à nous cacher et pris la décision de les rejoindre, étant donné le déroulement grave et menaçant à leur encontre, ils allaient de toute façon nous trouver.

Nous ouvrîmes la porte qui donnait sur la terrasse, tous les regards se dirigeaient sur nous, de même qu'un fusil pointé dans notre direction, un des militaires nous demanda qui nous étions, nous répondons : nous sommes les filles, là est notre père et notre mère (ces conversations toujours en dialecte lingala). Puis un des militaires prit la parole, toi la toute blanche répond moi : tu crois parce que je suis noir, que tu es supérieur à moi ; ma réponse fut non, un autre militaire m'ordonna en hurlant de me placer droite lorsque le commandant me parlait, de dire toujours : oui commandant, lorsque finissaient ces phrases, il reprit la parole en me disant, tu veux que je te prouve que tu as la même couleur de sang que nous les noirs, oui nous avons le même sang, il interpella une personne qui était à l'extérieur... y entra un homme torse nu (un pygmée). Je reçu l'ordre de m'avancer, car il allait prendre mon bras me faire une entaille, ainsi qu'à lui, ainsi avoir la preuve que le sang d'un blanc et un noir avait la même couleur, pris de frayeur à l'idée que l'on m'entaille, je répondis savoir que pour tous les hommes de la terre, Dieu leur avait donné la même couleur de sang d'une couleur rouge, la même personne me répondit : vu ta réponse tu nous as persuadé que tu étais sincère retourne à ta place.

MON FRERE A DISPARU

Il regarda mon père lui dit, où se trouve ton fils, ne le voyant pas, il nous ordonna de l'appeler, nous commencèrent de crier son nom Henri.... Henri...., nous ne reçûmes aucune réponse.

Ma sœur Cathy et moi, nous nous regardions, nous avions compris la raison de son absence. Il y quelques jours notre frère était venu nous expliquer, que si jamais les militaires rebelles simbas voulaient l'arrêter... qu'il s'enfuira avec le petit aide cuisinier Nestor, qui lui devait avoir environ 15 ans. Il passait le plus souvent ses journées à jouer ensemble, il nous dit qu'ils avaient convenu de fuir et leurs vélos étaient déjà cachés. Nous lui répondîmes, tu ne trouves pas qu'il est préférable que nous soyons tous ensemble même s'il devait arriver quelque chose de grave, il nous répondit que non, car, il ne voulait pas mourir, en poursuivant : chacun pour soi et Dieu pour tous, ma sœur et moi avions souris à ses propos. Nos appels sont restés sans réponses.

Je reçus l'ordre de sortir, accompagné d'un rebelle pygmée ; son fusil était continuellement dirigé dans ma direction, il me dit de me mettre au milieu de la parcelle en appelant mon frère en criant son nom, je me mis à crier, Henri, Henri.... Il ne faisait que me dire crie... crie plus fort, je me rendais compte que là était mon intonation de voix la plus haute. Après un laps de temps, je ne sais pourquoi, je levais mon regard au ciel puis le fixai tout en continuant à crier le nom de mon frère, ce ciel tout bleu et toutes les étoiles, dans mon dos une voix qui me cria, appelle ton frère, j'ai dû inconsciemment ne plus crier, il ne faisait que me répéter, crie fort son nom. Je fus pris d'un fou rire, plus il me disait de crier le nom de mon frère, plus je riais.

Il était très en colère, me dit, maintenant, je vais aller demander au commandant l'autorisation de te tuer et il va me dire oui et lorsque, je reviendrai, tu seras tuée. Tu te moques de moi. Lorsqu'il ressortit, il pointait directement son arme dans ma direction, je savais qu'il allait me tuer. J'eus comme sentiment que tout me devenait indifférent. D'un regard haineux, il me dit, retourne dans la maison. Au même moment, ma mère sortait de la maison accompagnée de plusieurs militaires. Mon inquiétude de la voir partir, mon père m'a dit qu'ils ordonnent que votre maman les accompagne pour retrouver Henri, nous entendions maman crier Henri...Henri tout le long de la route. Nous restions silencieux et abasourdis.

Je vis revenir ma mère accompagnée de notre frère, nous étions sous la garde des militaires simbas. Il faisait nuit, nous reçûmes tous l'ordre de les suivre. Il faisait nuit, jamais nos arrestations ne se passaient la journée.

PREMIER EMPRISONNEMENT

Nous fûmes dirigés vers un camion qui était stationné à quelque distance de la maison, nous reçûmes l'ordre de monter dans la benne qui était à découvert, nous nous installions sur le rebord de l'encadrement, j'étais assise à droite de mon père, puis constatais qu'il faisait à plusieurs reprise des gestes de la main en touchant son crâne, en l'observant je pensais qu'il était incommodé par des moustiques ou insectes nocturne, je fini par lui demander, s'il était dérangé par des insectes, il me répondit : non ; me retournant j'aperçois un homme, lance levée coté plat qui lui assena sur la tête de mon père, je me levai mis mes mains sur son crâne et demanda à l'individu de stopper. Il me lançait un regard haineux et continuait de plus en plus fort, ma sœur le remarqua aussi et vient à son tour, puis il dit toi l'homme blanc, je vais te tuer ainsi que ta femme et tes enfants, suite à nos cris, des militaires simbas accoururent nous demandant la raison de nos cris, suite à nos réponses, ils aperçurent l'homme et lui ordonna d'arrêter et de s'éloigner, puis ils éclataient tous de rires.

Nous dûmes nous asseoir sur le plancher du camion, quelques soldats armés s'installèrent avec, nous prîmes la route. Malgré l'obscurité notre connaissance des lieux indiquait que nous roulions vers les habitations des fonctionnaires de l'état qui se situaient sur le bord de la rivière Uéré.

Nous fûmes débarqués devant une de ces maisons, et menés à l'intérieur, là se trouvait une femme congolaise qui nous dit de nous asseoir sur le sol, puis, elle commençait à nous insulter en rajoutant que

si cela n'était que moi, je demanderais que nous soyons tous tués, vous les sales blancs que faites-vous encore ici... Nous restâmes assis à même le sol, sous la surveillance de militaires simbas.

Après un certain temps, ma sœur et moi, nous reçûmes l'ordre d'un militaire simbas de nous lever et de le suivre, nous sortîmes entourées de plusieurs militaires simbas armés, qui nous ordonnent de les accompagner. Ma sœur Cathy et moi nous ne nous lâcherons pas en nous tenant les mains, nous nous trouvions sur la rue qui longeait la rivière Uélé.

A quelques maisons plus loin notre marche furent interrompue, un des militaires se dirigeait vers une de ces maisons, à son retour, nous ordonnait de le suivre à l'intérieur de l'habitation, nous trouvions dans un salon, il nous dit de nous asseoir, tout naturellement, nous nous dirigions vers un de ces fauteuils où, nous nous assîmes, mal nous y pris..., lorsque le militaire constate que nous installions sur un de ces fauteuils, il fut pris d'une colère en nous criant de sortir de là et de quel droit nous nous étions permises de nous asseoir sur un fauteuil de commandant, notre place se trouve sur le sol près du mur. Ma sœur Cathy et moi nous nous exécutions, le militaire sortit de la maison. Nous nous retrouvions seules, nous entendions en silence en nous serrant l'une contre l'autre.

Lorsqu'une porte s'ouvrit, nous vîmes le commandant simbas et le militaire qui ne le quittait jamais, en nous voyant installées au sol, l'un d'entre d'eux nous demandait que faisions-nous là ?...je répondis que nous avions reçu l'ordre d'un militaire de nous assoir sur le sol, ils se regardent puis se mirent à rire. Cela nous perturbe nous qui étions toujours constamment inquiets, depuis que nous étions pris comme otages.

Le militaire nous ordonna de nous installer sur un des fauteuils. Ils se présentèrent l'un était commandant et l'autre capitaine. En me regardant le commandant simbas me dit, toi la plus blanche avec les yeux de chat, quel est ton nom et ton âge, je répondis à ses questions, puis ce fut le tour de ma sœur.

Par la suite le militaire capitaine, nous proposa de boire un verre avec eux, en mentionnant divers noms de boissons alcoolisés, je répondis que non merci nous ne buvions pas des boissons alcoolisées. D'un regard sévère le commandant répondit, vous ne voulez donc pas boire avec nous, les informations qui me furent données sur vous et votre famille sont donc vraies, que vous ne vous attablaient jamais avec nous les noirs, les nègres.

Il reprit qu'il avait tous les pouvoirs et de toutes décisions sur nous. Je me permis de répondre que les informations qu'il avait reçues à notre sujet n'étaient pas exactes, l'autre militaire se leva et se plaça devant moi et hurlant en me disant de quel droit j'avais d'interrompre le commandant quand il parlait, il leva la main la plaçant à une distance de mon visage et me gifla, ma sœur qui était assise près de moi me demanda comment j'allais, (par la suite ma sœur me dit que la gifle fut d'une telle violence que la marque de sa main était évidente sur la moitié de mon visage) je lui répondis de ne pas s'inquiéter.

Ensuite des militaires nous ramènent auprès de nos parents et de notre frère. Nous passâmes cette nuit à même le sol, sans véritablement dormir.

A suivre.

AFRIQUE

CHRONIQUE DU TEMPS PRESENT

LE MOZAMBIQUE, NOUVELLE CIBLE DU TERRORISME ISLAMIQUE Jean-Pierre Lenoir, Boulevard Voltaire, 28 décembre 2020.

Lentement mais sûrement, la gabegie politique enveloppée d'une corruption effarante ouvre la voie au terrorisme islamique qui se nourrit sur les ruines du Mozambique, cible de choix du mouvement Al-Chabab, fondé en Somalie voisine et allié inconditionnel de Al-Qaïda.

Ex-colonie portugaise devenue indépendante en 1975, le Mozambique est un pays de 30 millions d'habitants, dont 18 % sont de confession musulmane. Comme l'ANC en Afrique du Sud et le ZANU-PF au Zimbabwe (ses deux voisins), le Mozambique a été dirigé sans discontinuer par le FRELIMO, mouvement dit de libération du pays de la colonisation portugaise. Comme chez ses trois voisins, on a assisté à une confiscation devenue historique du pouvoir, au profit d'une caste politique ou de familles intimement liées aux pouvoirs en place. De ces trois pays, on ne sait plus qui a la palme du pays le plus corrompu et le plus appauvri par la corruption. Notons, au passage, que Isabel dos Santos[26], fille de l'ex-président angolais Dos Santos, est considérée aujourd'hui comme la femme la plus riche d'Afrique. Ce qui a fait dire, récemment, à un observateur que les dirigeants de ces pays étaient les opposés de Robin des Bois, car ils prenaient aux plus pauvres pour distribuer aux plus riches, c'est-à-dire à eux-mêmes et à leurs complices au sein même de l'État et des partis politiques qui tirent les ficelles de la corruption.

Jusque-là, le Mozambique vivait plus ou moins tranquillement sa corruption institutionnalisée en passant entre les gouttes des foudres des organismes d'aide internationaux fatigués de faire de vaines pressions sur les scandales financiers les uns toujours plus gigantesques que les autres. La première à s'être scandaleusement enrichie sur le dos des pauvres de ce pays fut Graça Machel, l'ex-femme du premier président Samora Machel et deuxième épouse de Nelson Mandela.

Mais ne voilà-t-il pas qu'un nouveau danger, plus grand celui-là, vient menacer directement l'entreprise étatique de corruption du Mozambique : les Chabab, mouvement fondé en Somalie, il y a quelques années, et allié inconditionnel d'Al-Qaïda. Après avoir mené plusieurs incursions sanglantes au Kenya voisin, les terroristes islamistes menacent maintenant directement le Mozambique, dont ils ont infiltré le nord et pris quelques petites villes, mais surtout le port de Mocímboa da Praia, dont ils veulent faire la capitale de leur califat. Devant l'avancée des Chabab, les autorités mozambicaines ont d'abord fait appel aux mercenaires russes du groupe Wagner,[27] rapidement désillusionnés par la pagaille gouvernementale. Puis à ceux du colonel Lionel Dyck,[28] ancien des forces spéciales rhodésiennes, qui, malgré quelques bons résultats obtenus, ne peuvent faire tout, tout seuls.

En avril 2020, le président mozambicain Filipe Nyusi a demandé l'aide de la SADC (South African Development Community), coquille politique vide de tous moyens. Le plus naturellement du monde, celle-ci s'est retournée vers l'Afrique du Sud, jadis puissance militaire colossale mais dont l'armée actuelle n'est que le pâle reflet de ce qu'elle était avant l'arrivée de l'ANC au pouvoir.

---

[26] **Note CRNAA** : son conjoint, Sindika Dokolo, ressortissant de la RDC, fils du banquier Augustin Dokolo et collectionneur d'œuvre d'art, est récemment décédé à Dubaï en octobre 2020 à l'âge de 48 ans.

[27] **Note CRNAA** : Le Groupe Wagner, également connu comme PMC Wagner, est une société militaire privée russe ayant recours au mercenariat, active notamment lors de la guerre du Donbass et de la guerre civile syrienne mais aussi dans d'autres zones de conflits à travers le monde (Ukraine, Syrie, Lybie, Centre Afrique, Venezuela, Madagascar, Mali, Soudan). Cette organisation paramilitaire est liée au gouvernement russe dans le but d'assurer la défense des intérêts extérieurs de la Russie.

[28] **Note CRNAA** : Il a été embauché par le gouvernement mozambicain par l'intermédiaire de sa société de sécurité privée pour aider à combattre les terroristes islamiques (Wikipédia).

En désespoir de cause, et puisque de fabuleux gisements de gaz dans la région de Cabo Delgado doivent prochainement être exploités par un consortium dont Total possède 20 %, les autorités mozambicaines tournent maintenant les yeux vers la France pour donner un coup de main militaire. Ce qui est loin d'être acquis, vu l'engagement militaire français au Sahel.

En attendant, il semble que plus de 600.000 civils ont fui la province devant l'avancée des Chabab, mais aussi pour fuir les exactions des FADM, l'armée mozambicaine. Affaire à suivre.

* * * *

Note CRNAA : Les Etats-Unis ont placé les Forces démocratiques alliées (ADF) et les Chabab sur la liste des groupes terroristes ayant prêté allégeance à l'EI. Ces groupes armés sévissent notamment en RDC et au Mozambique et sont affiliés à l'EI, selon Washington. (Le Monde Afrique du 13 mars 2021).

Sur le site 'Le carnet de Colette Braeckman', vous pouvez lire un rapport daté du 14 mars qui traite de ce sujet intitulé 'Le « jihad » est-il déclaré à Beni ?'

L'AFRIQUE SOUS L'ŒIL DE BIG BROTHER LLA du 14/1/2021, par François Misser.

L'AFRIQUE NE PARVIENT PAS À NOURRIR TOUS SES FILS. MAIS CEUX-CI SONT DE PLUS EN PLUS SURVEILLÉS PAR LES BIG BROTHERS AU POUVOIR, GRÂCE AU CONCOURS DES CHINOIS, DES ISRAÉLIENS…ET DES EUROPÉENS.

À mesure que la pénétration d'internet et des smartphones s'accentue en Afrique, les États y renforcent la surveillance digitale, souvent au détriment de la vie privée et des libertés. En décembre 2020, dans un article publié par l'Africa Centre for Strategic Studies de Washington, le politologue sud-africain Bulelani Jili avertissait que « l'extension de la technologie de la surveillance en Afrique, sans freins ni contrepoids, est en train de remodeler le paysage de la gouvernance tout en activant potentiellement un autre outil de répression ». Déjà, au moins 18 pays du continent ont déployé cette technologie (Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Côte-d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Guinée Équatoriale, Ghana, Kenya, Malawi, Maroc, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Togo, Zambie et Zimbabwe).

PAS DE RÉGULATION POUR PROTÉGER LA VIE PRIVÉE

Le piratage à distance (hacking) permettant d'accéder à des fichiers sur des PC ciblés et de s'emparer des mots de passe pour activer des webcams ou des micros deviennent de plus en plus commun, dans l'arsenal des Etats. Sans compter les écoutes téléphoniques, les interceptions de SMS et les géolocalisations d'utilisateurs. Le tout sans guère de débat public, déplore Bulelani Jili, qui épingle l'Éthiopie. L'État y utilise les technologies de la communication pour connecter les districts (woredas) aux ministères mais se distingue aussi par ses fréquentes entorses à la liberté d'internet, imposant des black-out politiquement motivés. Un développement inquiétant car l'Éthiopie, comme la moitié des États africains, n'a pas de législation pour réguler la protection des données et de la vie privée.

En 2014, la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles a bien vu le jour. Mais elle n'est pas entrée en vigueur car seulement cinq pays (Namibie, Sénégal, Ghana, Guinée-Conakry et Maurice) l'ont ratifiée, alors qu'un minimum de 15 signatures est nécessaire.

RECONNAISSANCE FACIALE

En Ouganda, la reconnaissance faciale a été introduite massivement par la compagnie chinoise de télécommunications Huawei, comme dans une quinzaine d'autres pays africains dans le cadre de sa Safe City Initiative déployée dans une quinzaine de pays africains dont le Maroc, le Cameroun, le Kenya, le Mali, la Côte-d'Ivoire et Maurice, menaçant potentiellement les citoyens d'intrusion dans leur vie privée et du piratage de leurs données, dénonce la chercheuse Karen Allen de l'Institute for Security Studies de Pretoria. L'initiative permet d'interconnecter des caméras vidéo, des systèmes de stockage de données sur le cloud afin d'espionner des plateformes publiques ou privées.

La police de Kampala s'est ainsi dotée en 2019 d'un système de surveillance par caméras de télévision en circuit fermé, facturé 126 millions de dollars par Huawei, sous prétexte de lutter contre la criminalité; l'opposition soupçonne d'autres usages. Non sans raison. Le Wall Street Journal a en effet révélé que les techniciens de Huawei ont aussi aidé les autorités ougandaises à pirater les comptes WhatsApp et Skype du chanteur populaire et candidat de l'opposition à la présidentielle du 14 janvier 2021, Robert Kyagulanyi, plus connu sous son nom de scène, Bobi Wine. Huawei a même invité des agents de la sûreté ougandaise à se rendre en Algérie pour y constater l'efficacité du système déployé là-bas par la firme chinoise pour surveiller les manifestants du mouvement prodémocratie Hirak.

En, Zambie, les techniciens de Huawei ont aidé les barbouzes locales à intercepter les communications de blogueurs opposants, permettant ainsi à la police de les arrêter.

ETATS-UNIS ET ISRAËL

Le rapporteur de l'Onu sur la liberté d'expression, David Kaye, constate toutefois que les compagnies chinoises – dont Huawei, mais aussi ZTE – ne sont pas seules à répandre des systèmes de surveillance en Afrique. Selon le Carnegie Endowment for International Peace, de Washington, les compagnies américaines IBM et Cisco sont aussi présentes sur le continent. Palantir, société créée avec un coup de pouce financier de la CIA, a été choisie pour analyser les données du Programme alimentaire mondial, a révélé de son côté l'agence de presse onusienne IRIN en 2019.

Israël est un autre fournisseur important. Selon une enquête du Citizen Lab de l'Université de Toronto, la société de télécoms Circles, du jeune CEO Amit Kochavi, célébré comme une star par la presse de l'État hébreu, a vendu du matériel pour espionner les communications des opposants et des défenseurs des droits de l'homme au Botswana, au Nigeria et au Maroc notamment. Il permet de géolocaliser des téléphones n'importe où dans le monde, avec ou sans l'accord des compagnies, et d'espionner des individus sans l'accord d'un juge. Selon la même source, le logiciel Pegasus conçu par NSO Group, qui a fusionné en 2014 avec Circles, a vendu du matériel de détection en Afrique du Sud, au Rwanda, en Côte-d'Ivoire, au Kenya, au Togo, en Ouganda et en Zambie.

DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES AUSSI

La vieille Europe n'est pas en reste. En 2015, Wikileaks a dévoilé des milliers de documents et d'e-mails de la compagnie italienne Hacking Team, qui a vendu du matériel à l'Érythrée et au Soudan, où on viole les droits de l'homme à tour de bras, mais aussi à l'Éthiopie. En 2015, le gouvernement d'Addis Abeba a acheté du matériel d'écoute à la firme italienne pour surveiller des opposants et des journalistes. Addis a aussi acquis un logiciel invasif dénommé FinSpy auprès de la firme britannique Gamma Group, qui a permis d'utiliser des photos d'opposants comme appâts afin de pirater des comptes et surveiller leur activité digitale.

En 2011, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a porté plainte contre la société française Amesys qui avait vendu en 2007 au régime de Kadhafi des systèmes de surveillance pour espionner des opposants, par la suite arrêtés et torturés. Le magazine catholique Télérama rapporte qu'en 2018 une autre société française, dénommée Ercom, a vendu aux renseignements militaires égyptiens des systèmes de surveillances et un logiciel pour intercepter des SMS et des appels ainsi que pour surveiller internet et localiser des cibles, bien qu'Amnesty International ait signalé des centaines de cas de torture et de disparition dans un pays qui compte 60 000 prisonniers politiques. Ironie de l'histoire, selon Télérama, cette même société Ercom avait développé à l'époque la technologie pour rendre

inviolable le Samsung Galaxy d'Emmanuel Macron… Cette dernière transaction fait fi en tout cas des recommandations de l'UE de cesser les ventes de tels équipements à l'Égypte en cas d'indices suggérant qu'ils pourraient servir à perpétrer des violations des droits de l'homme

CONTRADICTIONS AU SEIN DE L'UE

À Bruxelles, on est conscient du problème : le 9 novembre dernier, le Parlement et le Conseil européens se sont entendus pour renforcer la réglementation des exportations de technologies de surveillance.

Mais l'UE elle-même n'est pas exempte de contradictions. Elle finance en effet un programme qui apprend aux États africains à espionner leurs propres citoyens, dénonce l'ONG Privacy International. Cette dernière a obtenu des centaines de documents révélant l'existence de formations controversées de policiers algériens, tunisiens et marocains par le Collège européen de police (CEPOL). En 2019, des experts européens auraient appris à des gendarmes algériens et marocains à utiliser de faux profils pour obtenir des renseignements sur leurs concitoyens, bien que ces techniques contredisent les politiques de l'UE sur la désinformation, accuse l'ONG.

BURUNDI, SELON LA SOCIETE, LA CRISE S'AGGRAVE LLA, AFP 19 janvier 2021

Le Forsc, principale plateforme de la société civile au Burundi, lance l'alerte dans son rapport daté de décembre 2020 : la criminalité est « galopante », l'insécurité est aggravée par les « discours de la haine », la pauvreté « s'installe » dans les ménages, tandis que les entreprises publiques sont en faillite en raison d'une gestion « calamiteuse et frauduleuse ».

Le rapport dénonce le trafic d'êtres humains – principalement l'envoi de femmes dans les pays du Golfe comme domestiques – qui « enrichit des personnalités influentes du parti au pouvoir », le CNDD-FDD.

MESSAGES DE HAINE

Il dénonce aussi les patrouilles nocturnes de la milice du CNDD-FDD, les Imbonerakure: ceux-ci en profitent pour commettre des crimes, tandis que la population doit « s'incliner face aux pulsions des patrouilleurs ».

Il dénonce également les « messages de haine » contre les Tutsis et contre les opposants politiques. Ainsi, en province de Bujumbura, des réunions ont été organisées par des responsables administratifs et/ou des dirigeants locaux du CNDD-FDD les 11, 18, 23 et 29 décembre 2020, à Mutimbuzi, Nyabiraba, Mubimbi et Kabezi. Dans la province de Kirundo, un agent de renseignement de la province et le député Rémy Bigerumusase ont accusé d'ex-réfugiés burundais au Rwanda, rapatriés, d'être « des militaires formés au Rwanda » qui veulent « détruire » le pays.

LA PAUVRETÉ S'ACCROÎT

Ces ferments de violence sont semés dans un pays où la pauvreté, déjà importante, s'accroît encore. Le rapport dénonce ainsi des autorités locales qui exigent de la population des contributions financières non prévues pour construire officiellement « un stade » et « un campus » à Cankuzo, ou des bâtiments administratifs en province de Rumonge. Dans les deux cas, rien ne se construit et aucun compte n'est rendu de l'utilisation de l'argent. Les travailleurs du transport privé – qui sont obligés, pour travailler, d'adhérer au Collectif des associations de motards et taximen, proche du CNDD-FDD et créé en 2020 – doivent payer à cette organisation une série de frais et cotisations (sous peine de saisie de leur outil de travail), supposés servir à venir en aide aux accidentés, mais ne reçoivent « aucun appui » en cas d'accident.

Ailleurs, c'est l'Etat qui ne paie pas ce qu'il doit : des agents recenseurs de chômeurs, recrutés pour 6 jours de travail en septembre n'étaient toujours pas payés fin décembre. Au ministère de la Santé

s'évaporent, depuis un an, les primes – financées par l'Onu – destinées au personnel de surveillance des épidémies, en l'occurrence le Covid-19.

GESTION « CALAMITEUSE » DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Plus grave : deux entreprises publiques, la Regideso (eau) et Onatel (télécommunications), sont en faillite. Le 30 décembre, le président Evariste Ndayishimiye en a rendu responsables les travailleurs et les syndicats. Le personnel y voit plutôt la responsabilité du gouvernement, qui préfère nommer des chefs proches du CNDD-FDD plutôt que compétents ; qui ne paie pas les dettes de l'Etat envers ces compagnies publiques ; qui signe des contrats léonins en défaveur des entreprises publiques et au bénéfice de sociétés privées ; qui laisse des employés autoriser des raccordements frauduleux au détriment des abonnés. Aujourd'hui, il n'y a plus d'eau potable depuis 5 mois à Nyanza-Lac et on en manque à Gisozi. Chez Onatel, les salaires ne sont plus payés depuis octobre.

En conclusion, le Forsc plaide pour « l'assainissement du contexte politique » et la répression des crimes et délits, l'impunité « empêchant le développement ». La société civile recommande au gouvernement de mettre fin aux patrouilles des Imbonerakure, de combattre les discours de la haine ; de mettre fin aux rackets et contributions forcées.

RDC : TSHISEKEDI DEUX ANS DE POUVOIR ET DE CRISES. LLA, par Hubert Leclercq, 23/1/2021

LE 24 JANVIER 2019, FÉLIX TSHISEKEDI DEVENAIT PRÉSIDENT. AUJOURD'HUI, DÉBARRASSÉ DE KABILA, LE PRÉSIDENT TENTE DE TROUVER UNE MAJORITÉ.

Ce dimanche 24 janvier, Félix Tshisekedi pourra fêter ses deux ans à la présidence de la République démocratique du Congo. Deux ans sans qu'on n'obtienne jamais les résultats définitifs des scrutins présidentiel et législatifs du 30 décembre 2018. Deux ans mis à profit par le président pour installer son pouvoir et affaiblir ses alliés ou ceux qui l'ont porté au pouvoir par tous les moyens, fussent-ils illégaux.

Car le 24 janvier 2019, quand son prédécesseur Joseph Kabila lui cède l'écharpe présidentielle, Félix Tshisekedi est un président de façade ou presque. S'il a été élu, les Congolais, à en croire les résultats annoncés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), ont envoyé à l'Assemblée nationale une écrasante majorité de députés issus des rangs du Front commun pour le Congo (FCC), la plate-forme politique de Joseph Kabila.

Le 5 avril 2019, un peu plus de deux mois après son installation au pouvoir, lors de son premier déplacement officiel aux États-Unis, Félix Tshisekedi annonce lors d'une conférence au Council on Foreign Relations, à Washington : *"Je le dis sans peur. Je suis là pour déboulonner le système dictatorial qui était en place."*

MUSELÉ

Mais Tshisekedi ne parvient pas à concrétiser ses annonces. Toutes ses tentatives se fracturent sur la majorité de Kabila dans les assemblées législatives.

S'il ne parvient pas à s'imposer dans la légalité, le président doit donc trouver une autre voie. Ce sera celle de l'interprétation ou du viol systématique des lois et de la Constitution. L'opposition ferme les yeux, trop heureuse de voir Kabila perdre de sa superbe et la communauté internationale en fait autant, elle qui avait été trop longtemps grugée par ce président resté 17 ans au pouvoir.

Le 21 octobre, avec une lecture fallacieuse de l'article 82 de la Constitution sur les prérogatives présidentielles, il nomme par ordonnance trois nouveaux juges à la Cour constitutionnelle, sans le contreseing du Premier ministre. Tout est illégal, mais ça passe. Kabila encaisse un solide uppercut, Tshisekedi a intégré que le "Tout sauf Kabila" lui laisse les mains libres.

LE DISCOURS DU 6 DÉCEMBRE 2020

Le 6 décembre, après plus de deux semaines de consultations avec les principaux acteurs politiques (à l'exception des kabilistes) et de la société civile, le Président annonce la fin de l'attelage entre sa plateforme et celle de Kabila. Il annonce aussi la désignation d'un informateur chargé de trouver une nouvelle majorité en se référant – frauduleusement, une fois encore, – à un article de la Constitution (art 78). Dans un discours à la nation, il charge son ancien partenaire de tous les maux et égraine les pistes d'amélioration identifiées avec ses interlocuteurs pour sortir le pays du marasme et faire de la RDC une nation enfin prospère. Il promet ainsi notamment de lutter contre la corruption, de rétablir l'état de droit, de ramener la paix, de combattre toute forme de tribalisme…

Le lendemain de ce discours, ses partisans saccagent l'Assemblée nationale où les deux anciens alliés se livrent une lutte sans merci. Ces exactions sont filmées et largement partagées sur les réseaux sociaux. Loin de la saine réaction indignée et des condamnations unanimes qui ont suivi l'attaque du Capitole par les supporters de Donald Trump aux États-Unis, cette atteinte au cœur de la démocratie congolaise ne suscitera aucun commentaire. Les juristes, les légalistes qui oseront la critique ne seront pas entendus. Une fois de plus, le parti du Président peut constater qu'il dispose d'une large marge de manœuvre.

Dans la foulée, le 10 décembre, il parvient à renverser le bureau de l'Assemblée nationale. Jeanine Mabunda, proche de Kabila, parachutée à ce perchoir, est destituée par 281 voix sur les 500 que compte l'Assemblée nationale. Le choc est rude pour l'ancien président qui espérait encore tenir les rênes de sa plateforme politique. Ce vote signifie qu'une bonne centaine d'élus qu'il a installés dans l'hémicycle l'ont trahi. Il signifie aussi que Jeanine Mabunda, femme intelligente mais hautaine, a payé le prix de sa proximité avec Kabila et de sa non-intégration au sein de sa famille politique.

L'opposition, emmenée par Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, elle, ne s'est pas fait prier pour faire chuter un premier pan de la Kabilie qui leur a volé la victoire à la présidentielle près de deux ans plus tôt.

UNION SACRÉE

Dans son discours du 6 décembre, Tshisekedi a aussi lancé le concept d'Union sacrée pour le Congo. Un grand « fourre-tout » qui veut réunir un maximum de forces politiques pour évincer définitivement la Kabilie et permettre à Tshisekedi de mener "sa" politique pour espérer être réélu en 2023.

Le pari n'est pourtant pas encore gagné pour le président de la République qui ne dispose que de 48 élus dans sa plate-forme politique à l'Assemblée nationale. Il doit donc séduire au moins 203 députés, tout en s'arrogeant malgré tout les postes qui comptent. Modeste Bahati, élu du Kivu, qui dispose de 41 élus au sein de son parti (AFDC-A), a été désigné illégalement le 1er janvier comme informateur, alors que le gouvernement de Sylvestre Ilunga est toujours en place.

Certains élus de la plate-forme kabiliste ne se font pas prier pour rejoindre l'Union sacrée. Kabila, retiré sur ses terres du Haut-Katanga, a mis en place un comité de crise depuis le 11 décembre pour tenter de juguler ces fuites.

À la veille de ce week-end, une motion de censure a été déposée contre le Premier ministre Ilunga qui sera "débarqué" sous peu par une majorité d'élus qui veut en finir définitivement avec Kabila mais qui n'est pas disposée pour autant à rejoindre pieds et mains liés l'Union sacrée sans garantie de ne pas être absorbée par la mouvance présidentielle et sans avoir voix au chapitre dans les réformes cruciales à venir, notamment sur la révision de la loi électorale et sur la composition de la Ceni. Le jeu est serré. Un vrai poker menteur avec à la distribution des cartes Jean-Marc Kabund, le patron ad intérim de l'UDPS. Kabila a encore du jeu. Le clan présidentiel a la meilleure main mais sans disposer de la majorité. Katumbi et Bemba peuvent faire pencher la balance. S'ils ont voté pour la motion de défiance contre Ilunga, ils n'ont pas encore rejoint l'Union sacrée même s'ils ont connu l'une ou l'autre défection.

L'Assemblée nationale, toujours dirigée par un *bureau d'âge* [29] en attendant la désignation d'une direction élue pour succéder à celle de Mabunda, devait se prononcer ce vendredi sur la composition de la nouvelle majorité politique. On devait se compter mais le débat a de nouveau été postposé, illustrant la difficulté de la négociation toujours en cours.

Le combat pour les strapontins qui comptent est féroce. Premier ministre pour mener les réformes, présidence de l'Assemblée nationale pour les faire voter sont deux enjeux majeurs. Bahati, l'informateur semble avoir les faveurs du clan présidentiel pour le poste de Premier ministre. Le président de l'Assemblée nationale pourrait venir des rangs des transfuges de la Kabilie. Le prix de la trahison en quelque sorte.

À ce jeu-là, Bemba et Katumbi n'auraient que des accessits et guère de moyens de pression sur les grands débats à venir. C'est la présidentielle de 2023 qui est en ligne de mire. Tshisekedi a besoin des poids lourds mais ne veut pas leur donner la possibilité de peser sur le débat qui s'annonce particulièrement âpre. Et pendant ce temps, les caisses de l'État se vident et les jours passent pour le Président qui doit prendre les commandes tournantes de l'Union africaine au début du mois de février. Arriver à Addis-Abeba, siège des institutions africaines avec une crise politique et sans gouvernement disqualifierait déjà cette présidence congolaise.

MODESTE BAHATI LUKWEBO. L'HOMME QUI A DÉTRICOTÉ LE SYSTÈME KABILA

(le carnet de C. Brackman 19 mars 2021)

Le nouveau président du Sénat congolais, Modeste Bahati Lukwebo qui succède à Alexis Thambwe Mwamba est bien plus que le nouveau patron de la Chambre haute, que le deuxième personnage de l'Etat. Cet homme de 65 ans, docteur en économie formé à l'Université de Milan est aussi un vétéran de la politique. Un vieux routier qui a connu tous les combats des dernières décennies, depuis la fin du régime Mobutu jusqu'à la défaite électorale du dauphin de Joseph Kabila et la sortie de scène d'un ex-président qui avait rêvé de régner depuis les coulisses. Elu à Kabare au Sud Kivu et originaire de Katana, Bahati a partagé tous les combats pour l'avènement de la démocratie.

Durant la conférence nationale souveraine, au début des années 90, il était déjà l'un de ces coriaces représentants de la société civile de sa province, l'un de ceux qui, plutôt qu'être confortablement hébergés dans le domaine présidentiel de la N'Sele, avaient préféré loger chez l'habitant, au cœur de la cité. Un vieux de la vieille donc, qui s'est frotté à plusieurs générations de politiciens congolais, qu'il s'agisse des survivants du mobutisme, des ex-combattants kabilistes, des–rares-hommes de confiance de Joseph Kabila et aujourd'hui, de la nouvelle génération souvent issue de la diaspora et se bousculant dans le sillage de Félix Tshisekedi. Dans la législature précédente, le parti de Bahati Lukwebo, AFDC, (Alliance des Forces Démocratiques du Congo), allié à Kabila, était le mieux représenté à l'Assemblée, mais son chef dut attendre la « révolution tranquille » de Félix Tshisekedi pour se retrouver enfin élu à la présidence du Sénat, un poste qu'il convoitait de longue date.

C'est que Modeste Bahati (un prénom qu'il ne mérite plus…) a su se rendre indispensable au chef de l'Etat, il est devenu le complément d'un opposant qui a vécu durant trente ans en Belgique. Lui, issu du milieu, il connaît tout le monde et sait comment convaincre

Si la nouvelle majorité sur laquelle s'appuie le président Tshisekedi compte désormais 391 députés sur 500, c'est bien à Bahati, informateur tenace et attentif, qui en fut l'artisan. Pourquoi Félix Tshisekedi, après avoir conclu voici deux ans un accord de coalition avec Joseph Kabila, réunissant CACH, (coalition pour le changement) et FCC, (Front commun pour le Congo) finit-il par décider la rupture, au risque d'apparaître comme un homme qui ne respecte pas ses engagements ? La réponse de Bahati

---

[29] **Note CRNAA** : Au Sénat, le *bureau d'âge* est composé du doyen d'âge, Léon Mamboleo assisté par les deux Benjamins à savoir, Victorine Lwese et Reagan Ilanga Bakonga.

fuse : « il a rompu parce que ce n'était plus tenable ; les blocages étaient constants, toutes les réformes que voulait introduire le chef de l'Etat, qu'il s'agisse de la direction de la Gecamines, ou de la réorganisation de la société des chemins de fer congolais étaient bloquées ; au fil des crises à répétition, le pays devenait tout simplement ingouvernable… »

C'est pour cela que Bahati, au début de l'an dernier, fut chargé d'une mission à première vue impossible: « prendre contact avec les 'forces vives' du pays, la société civile, les milieux religieux, les universitaires, les représentants du secteur économique et même les chefs coutumiers, et voir si une autre formule pouvait être envisagée. Tous furent consultés et peu à peu, la majorité changea de camp : la Chambre a basculé, le Sénat est aujourd'hui acquis à Tshisekedi à raison de 85 sénateurs sur 109. » Bahati compte poursuivre le détricotage jusqu'au niveau des assemblées provinciales, afin qu'elles se rangent elles aussi dans le nouveau camp présidentiel. Sa méthode : « expliquer, écouter, persuader, convaincre…Etre issu de la société civile vous apprend à être à l'écoute de tous… » Le président du Sénat ne s'étend cependant pas sur les arguments sonnant et trébuchants, -des milliers de dollars- utilisés pour encourager ce qu'ailleurs on appellerait le débauchage.

Lui, il rappelle qu'au Congo, « ce n'est pas l'idéologie qui compte. Ce sont les affinités tribales, géographiques, intellectuelles, économiques… » L'informateur préfère aussi souligner sa force de conviction personnelle, l'usure du système et l'arrogance dont faisait preuve l'entourage de Kabila, sans oublier l'immense aspiration au changement qui traverse toute la population. Si le nouveau gouvernement que le nouveau Premier Ministre Sama Lukonde s'efforce de constituer tarde à être proclamé, c'est parce qu'il y a beaucoup d'appétits à satisfaire, que Bahati revendique 5 postes pour les siens proportionnellement à son poids politique à l'Assemblée nationale, que le parti de Tshisekedi, l'UDPS, réclame sa place de parti présidentiel… Les places sont d'autant plus chères que le nouveau chef de gouvernement entend constituer une équipe stable mais réduite. « Tout le monde ne pourra pas en être membre », tranche l'« informateur »… Les grands axes de la future équipe seront le rétablissement de la paix et de la sécurité, le maintien de la gratuité de l'enseignement primaire, la bonne gouvernance dans tous les domaines.

Mais le temps file : la confection de cette nouvelle majorité, qui concède à Félix Tshisekedi l'essentiel des pouvoirs et lui donne les moyens d'agir tout en le privant d'excuse en cas d'échec a pris du temps, consommant déjà près de la moitié d'un mandat qui expire en 2023. Une échéance qui n'inquiète pas le président du Sénat : « les élections auront lieu, fin décembre 2023 au plus tard. On peut aussi tenter d'en réduire le coût, de faire les choses plus simplement : pourquoi commander en Asie un matériel électoral coûteux que l'on pourrait produire ici ? L'essentiel, c'est que tout se passe dans la transparence. Si les gens voient que Félix Tshisekedi tient ses promesses, il n'aura pas de souci à se faire, les électeurs lui donneront les moyens de poursuivre son programme. Allez dans la cité, posez les questions aux gens, vous verrez combien le président est populaire. Il n'a rien à craindre. Impulser un tel changement, sans tirer un seul coup de feu, ce n'est pas si fréquent en Afrique, les électeurs le savent… »

Elu au Sud Kivu, propriétaire de plusieurs hôtels et d'une cimenterie, Modeste Bahati n'ignore rien des guerres qui déchirent l'Est du Congo depuis plus de vingt ans, mais pour lui, la solution passe par l'intégration régionale, « nous devons développer des projets communs. Pourquoi ne pas reprendre l'une des idées de Laurent Désiré Kabila, proposer aux combattants démobilisés de réhabiliter des tronçons de route, de faire du cantonnage, moyennant un salaire fixe ? » On le voit, l'ancien militant de la société civile a gardé le sens du terrain…

ELECTIONS EN AFRIQUE CENTRALE

OUGANDA (France24, 16 janvier 2021)

La Commission électorale ougandaise a déclaré vainqueur de la présidentielle Yoweri Museveni. Le président sortant l'emporte largement avec 58,6 % des voix contre 34,8 % en faveur de son principal opposant, Bobi Wine, qui depuis plusieurs jours dénonce des fraudes et appelle les Ougandais à rejeter les résultats.

La Commission électorale a annoncé samedi 16 janvier, lors d'une conférence de presse, la victoire du président sortant, Yoweri Museveni, qui se dirige vers un 6ème mandat à la tête de l'Ouganda alors que son principal adversaire, Bobi Wine, avait dénoncé fraudes et violences.

Yoweri Museveni remporterait 5,85 millions de votes soit 58,6 % des voix contre 34,8 % en faveur de Bobi Wine. La participation a été de 57,22 % : environ 10,3 millions d'Ougandais se sont rendus aux urnes pour ce scrutin sous haute surveillance.

Parallèlement, les résultats partiels des législatives organisées le même jour que la présidentielle montraient que la Plateforme de l'Unité nationale (NUP), formation de Bobi Wine, était en passe de devenir le principal parti de l'opposition au Parlement. La NUP remporte notamment huit des neuf circonscriptions de la capitale Kampala.

Présidentielle en Ouganda : Museveni déclaré vainqueur par la Commission électorale

Le département d'État américain s'est dit samedi "profondément troublé" par les informations faisant état de violences et d'irrégularités. "Le peuple ougandais a participé à des élections nationales multipartites le 14 janvier malgré un environnement d'intimidation et de peur. Nous sommes profondément troublés par les nombreuses informations crédibles faisant état de violence des forces de l'ordre pendant la période pré-électorale et d'irrégularités pendant le scrutin", a écrit la porte-parole Morgan Ortagus dans un communiqué.

"Une mascarade"

Les élections se sont déroulées à l'issue d'une campagne particulièrement violente, marquée par le harcèlement et les arrestations de membres de l'opposition, des agressions contre les médias et la mort d'au moins 54 personnes dans des émeutes après une énième arrestation de Bobi Wine, dont la campagne a été largement entravée au nom des restrictions anti-Covid.

Le scrutin s'est déroulé dans un calme apparent jeudi, mais sous la forte et oppressante présence de policiers anti-émeutes et de militaires, et sur fond de coupure d'internet durant plusieurs jours.

Avant même la proclamation officielle des résultats, Bobi Wine avait dénoncé des fraudes massives - telles que des bourrages d'urnes, des bulletins préremplis, des électeurs n'ayant reçu des bulletins que pour les législatives ou des agressions contre les observateurs de son parti, parfois chassés des bureaux de vote. Vendredi, il a dénoncé les premiers résultats partiels de la présidentielle : "Ce qui est annoncé est une mascarade complète, nous les rejetons".

35 ans de Museveni

"Nous avons certainement remporté l'élection et nous l'avons largement remportée", a affirmé à la presse l'ancienne star de reggae, 38 ans et aux origines modestes, très populaire au sein de la jeunesse urbaine ougandaise.

Le scrutin a fait l'objet du "pire trucage jamais connu" en Ouganda, a-t-il assuré, promettant de fournir des preuves vidéos une fois l'accès à internet rétabli.

Le président de la Commission électorale Simon Mugenyi Byabakama a rejeté ces accusations de fraude, et demandé à Bobi Wine de "démontrer au pays de quelle manière (...) les résultats sont truqués".

Yoweri Museveni dirige l'Ouganda depuis qu'il a pris le pouvoir à la tête d'un mouvement rebelle en 1986.

D'abord applaudi comme un leader moderne après les horreurs des régimes d'Idi Amin Dada et Milton Obote, il s'est progressivement mué en président autoritaire, écrasant toute opposition.

Son parti hégémonique, le Mouvement de Résistance nationale, a modifié deux fois la Constitution pour lui permettre de rester au pouvoir. En Afrique, seuls Teodoro Obiang Nguema en Guinée équatoriale et Paul Biya au Cameroun ont passé plus de temps au pouvoir sans interruption.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

LES DÉFIS QUI ATTENDENT TOUADÉRA EN RCA (Deutsche Welle 19 janvier 2021)

Réélu pour un nouveau mandat de cinq ans, le président Touadéra doit faire face à des groupes armés et aux attentes sociales.

Faustin Archange Touadéra va rempiler à la tête d'un pays déjà déstabilisé depuis huit ans par les groupes armés qui contrôlent les deux tiers du territoire national.

Sa réélection à l'issue du scrutin du 27 décembre 2020 est contestée aussi bien par l'opposition démocratique que par les groupes armés qui menacent de le renverser.

Pour Richard Moncrieff, chargé de l'Afrique centrale à l'International crisis group (ICG), le premier défi qui se pose au président Touadéra est celui de la réconciliation. "*Tout d'abord, il y a la nécessité de parler avec l'opposition démocratique qui a des griefs avec les élections qui viennent de se dérouler. Deuxième grand chantier, c'est sa position vis-à-vis des groupes armés qui sèment le chaos dans le pays. Il sera difficile pour lui de discuter avec ces groupes qui ont formé une nouvelle rébellion en décembre mais il est nécessaire de discuter avec eux vu leur force de nuisance. Autre question liée à cela, c'est l'avenir de François Bozizé",* estime le chercheur.

Touadéra se pose en rassembleur

Kag Sanoussi est le président de l'Institut international de gestion des conflits. Pour lui, le président Faustin Archange Touadéra doit redonner la paix aux Centrafricains :"*Pour que la population puisse vivre convenablement des richesses du pays, pour que l'école puisse bien fonctionner ainsi que la santé, nous pensons que la paix est à ramener et que la Centrafrique puisse sortir définitivement des problématiques dans lesquelles elle s'est embourbée depuis une trentaine d'années maintenant."*

Dans l'allocution qu'il a prononcé ce lundi, peu après la confirmation de sa victoire par la Cour Constitutionnelle, Faustin Archange Touadéra s'est présenté en rassembleur.

Faustin Archange Touadéra a été déclaré vainqueur de la présidentielle avec 53.92% des voix

"Au lendemain de mon investiture, nous allons poursuivre la réconciliation nationale afin de décrisper le climat politique pré et post-électoral", a déclaré le président centrafricain.

Normalisation avec les voisins

Autre défi à relever selon Richard Moncrieff, celui de la normalisation des relations avec certains pays voisins, notamment le Tchad. "*Nous avons vu ces derniers mois que le gouvernement de Touadéra a*

*fait appel à des voisins lointains comme la France, la Russie, le Rwanda ou l'Angola. Les rapports diplomatiques avec le Tchad et le Soudan sont au plus bas. Des membres du gouvernement ont accusé le Tchad de soutenir la nouvelle coalition rebelle en Centrafrique. Je pense qu'il est important pour le gouvernement centrafricain d'avoir de bonnes relations avec ses voisins du nord comme du sud", e*xplique Richard Moncrieff.

Malgré ses richesses en diamants et en bétail, la Centrafrique était en 2019 classée 188e sur 189 pays dans l'Indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Environ 71% des 4,9 millions d'habitants vivent sous le seuil de pauvreté, selon la Banque mondiale.

CONGO-BRAZZAVILLE. SASSOU-NGUESSO, REELU PRESIDENT AVEC 88,57% DES VOIX AFP, 24 mars.

Le président sortant du Congo-Brazzaville, Denis Sassou Nguesso, a été réélu avec 88,57% des voix pour un mandat de cinq ans, selon les résultats provisoires officiels de la Commission électorale, annoncés par le ministre de l'Intérieur. M. Sassou Nguesso, 77 ans dont 36 au pouvoir, devance largement son principal rival Guy-Brice Parfait Kolélas, décédé lundi (7,84%), d'après ces mêmes résultats qui peuvent faire l'objet d'un recours devant la Cour constitutionnelle. La participation s'est établie à 67,55%.

L'opposant Mathias Dzon (1,90% des voix) a annoncé lundi son intention de déposer un recours pour demander l'annulation du premier tour qu'il qualifie de « calamiteux ».

En valeur absolue, le président, arrivé au pouvoir en 1979, obtient 1.552.948 voix.

Internet a été coupé dimanche au matin du scrutin. Les 55 à 60.000 membres des forces de sécurité avaient voté en avance jeudi, nourrissant des suspicions de fraude dans l'opposition.

Le président Sassou Nguesso, 77 ans dont 36 au pouvoir, pourra encore briguer un nouveau mandat en 2026, selon la révision constitutionnelle qu'il a fait adopter en 2015.

L'ancien colonel parachutiste est arrivé au pouvoir en 1979. Il a été battu par Pascal Lissouba en 1992 à l'issue de rares élections pluralistes en Afrique centrale.

Sassou Nguesso est revenu au pouvoir en 1997 au prix d'une guerre civile avec M. Lissouba, avec notamment le soutien de l'Angola.

Il s'agit de sa quatrième réélection depuis 2002.

Précieux velours. Traditionnellement brodés par les femmes enceintes, les velours kuba du Kasaï servent de monnaie d'échange. Ils font partie de la dot que reçoivent les familles des mariées et ils accompagnent les morts dans leur cercueil. Photo prise à Mushenge (capitale royale des Kuba), Kasaï, 1980. (in, '*Au cœur du Congo revisited'*, Angelo Turconi, 2019)